



**SANTÉ**  
Couillard avait un contrat du privé avant de démissionner  
Page A 2

**RUSSIE** > Le président Dmitri Medvedev annonce un «réarmement à grande échelle» à partir de 2011 > Page A 7

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. C N° 58

LE MERCREDI 18 MARS 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Caisse de dépôt

## Alban D'Amours ignorait l'ampleur des placements en PCAA

La nomination de Michael Sabia doit être revue, dit le PQ

FRANÇOIS DESJARDINS

La tempête souffle et ne montre aucun signe de relâche. La Caisse de dépôt et placement a de nouveau retenu l'attention hier à Québec, où l'opposition péquiste et le gouvernement libéral se sont affrontés au sujet du processus de nomination de Michael Sabia avec, en toile de fond, des allégations d'ingérence et de «commande politique».



Michael Sabia

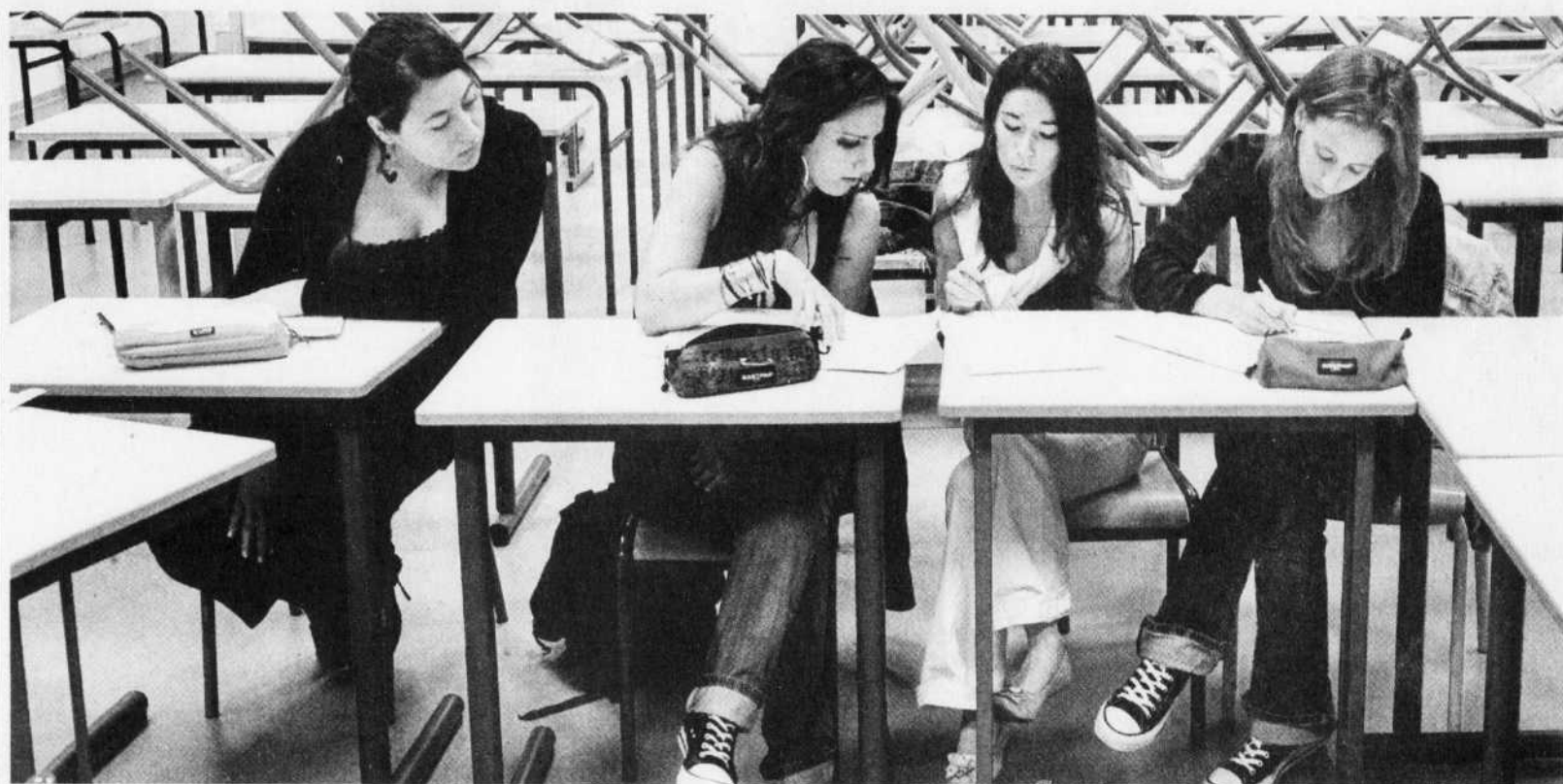
Pendant ce temps, d'anciens membres du conseil d'administration commencent à s'ouvrir aux questions de la presse. Lors d'un entretien au *Devoir*, Alban D'Amours, président du comité de gestion des risques au conseil d'administration, a affirmé qu'il ignorait l'ampleur des placements de la Caisse dans le papier commercial.

Prié de dire s'il était «normal» que le comité de gestion des risques ne soit pas au courant du fait que la Caisse détient 13 milliards en PCAA, M. D'Amours, qui a dirigé le Mouvement Desjardins de 2000 à 2008, a répondu: «Eh bien, j'avoue, dans ce domaine-là, où est la normalité maintenant? Après coup, je dirais non.»

Rappelant le contexte de l'époque, M. D'Amours a cependant ajouté que le papier commercial était

VOIR PAGE A 10: CAISSE

■ Claude Béland se demande si Desjardins doit siéger au conseil de la Caisse de dépôt, page B 1



Le Québec arrive au 9<sup>e</sup> rang des provinces canadiennes quant au taux de diplomation au secondaire, le Canada se plaçant au 16<sup>e</sup> rang des pays industrialisés.

## Décrochage: l'ennemi à abattre

Le rapport Ménard propose un chantier national pour faire passer le taux de diplomation au secondaire de 69 à 80 % d'ici 2020

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Haro sur le décrochage scolaire! Véritable problème social dont les causes et les conséquences débordent les murs de l'école, le décrochage doit être pris à bras le corps par l'ensemble de la société. Voilà le mot d'ordre lancé hier par un groupe dirigé par le banquier Jacques L. Ménard, accompagné de philanthropes, de représentants d'organismes communautaires qui interviennent auprès des jeunes, de groupes qui mobilisent déjà des acteurs régionaux et de hauts fonctionnaires de différents ministères.

C'est à un véritable «Chantier national» sur le décrochage scolaire que convie le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires du Québec. L'objectif est ambitieux: faire passer le taux de diplomation avant 20 ans de 69 % à 80 % d'ici 2020. Les ressources à déployer sont aussi importantes: entre 137 et 237 millions par année. «Le soutien aux jeunes, c'est l'affaire de toute une communauté. Il serait grave pour l'avenir de remettre l'entière responsabilité du décrochage à l'école au ministère de l'Éducation. Nous avons un problème collectif et c'est ensemble que nous arriverons à le régler», a lancé le président de

BMO groupe financier, Jacques L. Ménard, qui a piloté le groupe d'action avec l'universitaire et fondateur du Centre régional de prévention et d'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREPAS), Michel Perron.

La marche est haute: le taux de diplomation à 20 ans stagne autour de 70 % depuis deux décennies. Mais le défi a été relevé ailleurs, souligne le Groupe d'action, qui a travaillé avec la firme internationale McKinsey pour recenser les expériences dont le Québec pourrait s'inspirer.

VOIR PAGE A 10: DÉCROCHAGE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Le ministre fédéral de l'Environnement, Jim Prentice, a accordé une entrevue au *Devoir* hier.

CLIMAT

## Le Canada mise sur l'approche d'Obama pour rétablir sa crédibilité

■ À lire en page A 2

## Regard sur le journalisme en mutation

Le film *Derrière la Toile*, de Jacques Godbout et Florian Sauvageau, se penche sur des bouleversements qui se produisent sous nos yeux

Trente ans après avoir pris la mesure de l'impact de la télévision dans nos vies, Jacques Godbout et Florian Sauvageau tentent de comprendre les nouvelles transformations du journalisme.

PAUL CAUCHON

Il y a 30 ans, Jacques Godbout et Florian Sauvageau avaient réalisé un film, *Derrière l'image*, produit par l'ONF, qui analysait les changements dans le monde du journalisme.

L'œuvre montrait particulièrement l'omniprésence de la télévision. On pouvait y voir Paul-André Comeau, de Radio-Canada, jonglant avec la distance et les fuseaux horaires pour envoyer à Montréal, par avion, la cassette d'un reportage tourné en Europe. À l'ère de la diffusion instantanée sur Internet, de telles images semblent aujourd'hui presque aussi anciennes que les films muets en noir et blanc!

Hier soir, le tandem Godbout-Sauvageau présentait en avant-première à l'École des médias de l'UQAM un nouveau film, *Derrière la Toile*, produit par Pixcom.

VOIR PAGE A 10: JOURNALISME



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Tout en se qualifiant eux-mêmes de «dinosaures», l'écrivain-cinéaste Jacques Godbout et le journaliste-professeur Florian Sauvageau ont voulu prendre la mesure des transformations du monde journalistique dans leur film *Derrière la Toile*, présenté hier à l'UQAM.

INDEX	
Actualités ..... A 2	Éditorial ..... A 8
Annonces ..... B 7	Idées ..... A 9
Avis publics .. B 6	Météo ..... B 4
Carrières ..... B 4	Monde ..... A 6
Culture ..... B 9	Mots croisés .. B 6
Décès ..... B 7	Sudoku ..... B 6
Économie ..... B 1	Télévision ..... B 8

# CHRISTIANE

9H Rencontre avec Fanny Mallette, Marc Messier, Normand Daneau et Patrice Sauvé pour la sortie du film *Grande Ourse*. Réal.: Bruno Guglielminetti

**95,1 FM**  
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/christiane

## ACTUALITÉS

Entretien avec Jim Prentice, ministre de l'Environnement

## GES: le Canada mise sur l'approche Obama pour rétablir sa crédibilité

Pour le Canada, l'atteinte des objectifs de Kyoto n'est plus à l'ordre du jour. Ottawa vise plutôt d'étaler ses efforts éventuels de réduction sur la période 2012-2020 en s'intégrant dans une «politique continentale» avec les États-Unis.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR



Jim Prentice

La non atteinte des objectifs de Kyoto ainsi que les conséquences financières d'un éventuel rattrapage constituent pour le gouvernement fédéral «une question importante, mais c'est une question [qui se pose] dans le contexte des négociations du nouveau protocole» qui sera négocié à Copenhague en décembre prochain.

C'est ce qu'a affirmé hier au Devoir le ministre fédéral de l'Environnement, Jim Prentice, dévoilant ainsi une partie de la stratégie du gouvernement Harper en matière de changements climatiques. Le Devoir demandait au ministre comment le Canada allait assumer les exigences légales de Kyoto, ce qui pourrait lui coûter des milliards en achats de crédits d'émissions pour atteindre son objectif de réduction.

«Notre priorité, c'est le nouveau protocole international, et nous avons comme politique de participer aux négociations en vue pré-

cise le ministre, qui était de passage dans la métropole où il a participé à l'ouverture du Salon Américain au Palais des Congrès. Hier après-midi, il annonçait aussi une subvention de 10 millions pour la restauration du parc fédéral du canal de Lachine.

Le Canada, insiste Jim Prentice, entend être une «nation constructive» à Copenhague. Mais d'ici là, un important travail doit être fait à trois niveaux. Sur le plan domestique, dit-il, le Canada doit préciser ses objectifs et ses moyens de mise en œuvre. Il doit aussi s'impliquer dans une politique «continentale» de gestion des émissions de gaz à effet

de serre (GES) qui devra, elle aussi, s'insérer dans une «politique internationale», en gestation pour l'instant.

Même si le Canada boude l'effort international convenu à Kyoto et que les conservateurs ont mis la hache dans le maigre plan des libéraux sans le remplacer par un plan de rattrapage musclé, le ministre Prentice soutient que le Canada demeure «crédible» dans cette négociation en raison de son alliance stratégique avec les États-Unis, qui se sont clairement engagés à plafonner leurs émissions et faire un retour dans une stratégie internationale.

Le ministre Prentice relève le fait que le Canada s'est donné des objectifs pour l'instant plus ambitieux que ceux des États-Unis. Le Canada cible une réduction de 3 % de ses émissions pour 2020 par rapport au niveau de 1990 alors que les États-Unis ciblent 1990 sans plus. Le ministre de l'Environnement note aussi que l'administration Obama a retenu dans tous ces énoncés budgétaires l'année 2005 comme année de référence, et non plus 1990 comme dans Kyoto. Le Canada a retenu pour sa part l'année 2006.

Enfin, il estime que le Canada est nettement en avance dans le

dossier, car il a abondamment consulté ses milieux industriels et les provinces alors que les États-Unis en sont à définir leurs objectifs et à amorcer leurs consultations.

Jim Prentice n'est pas impressionné par ceux qui accusent Ottawa d'avoir dépensé, *per capita*, six fois moins que les États-Unis dans les énergies renouvelables, consacrant plutôt la moitié des 2 milliards alloués à l'environnement pour subventionner les pétrolières dans la mise au point des techniques de séquestration du carbone.

Le Canada, répond-il, produit 73% de son électricité avec des énergies sans émissions, alors que c'est à peu près l'inverse aux États-Unis. Ce «contexte» impose donc aux États-Unis d'investir davantage dans les filières vertes comme l'énergie solaire et l'éolienne. Quant au Canada, il se donne comme objectif pour 2020 de pouvoir produire 90 % de son électricité avec des «sources sans émissions de carbone», principalement grâce aux forces hydrauliques et au nucléaire, ce qui en ferait «le producteur de l'électricité la plus propre de la planète».

Le Devoir

## Les fromages importés hors-normes doivent disparaître

Les bonnes intentions annoncées du ministre Laurent Lessard ne s'accompagnent toutefois pas de moyens

FABIEN DEGLISE

Québec n'en démord pas. L'inspection des fromages importés vendus sur son territoire relève uniquement du gouvernement fédéral. Toutefois, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ne fera «aucun compromis» et «sortira» des commerces les aliments importés non conformes. Mais il n'a pas l'intention toutefois de mettre en place des programmes d'inspection particuliers qui permettraient de déceler les cas problématiques.

C'est du moins ce qu'a indiqué hier le ministre Laurent Lessard au cours d'une conférence téléphonique visant «à mettre les pendules à l'heure» après la découverte sur le marché québécois de fromages d'importation hors-normes. Huit produits ont été analysés à la demande de Radio-Canada pendant les dernières semaines. Cinq ne traînaient pas dans le cadre bactériologique canadien.

M. Lessard a qualifié «d'inac-

ceptable» la présence sur les tablettes de produits «qui ne respectent pas les normes». Il dit d'ailleurs avoir «questionné» l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) «sur la fréquence, la méthodologie et les résultats» de ses analyses des produits laitiers importés. «L'ACIA nous a dit que ses règles étaient respectées», a-t-il souligné.

Pas question donc pour lui d'accroître les contrôles sur ce type d'aliment chez les détaillants — Le Devoir révélait hier que le MAPAQ ne le faisait plus de manière systématique — : «la responsabilité de la conformité, c'est le fédéral, a-t-il dit. On doit juste travailler ensemble pour s'assurer que c'est respecté».

Alors que les producteurs de fromages fins dénoncent depuis quelques mois le harcèlement des inspecteurs du MAPAQ tout comme des règles d'inspections différentes pour leurs produits et ceux provenant de l'étranger, M. Lessard s'est défendu de vouloir éradiquer les fromages au lait cru du paysage agro-alimentaire du Québec. «Nous avons changé la réglementation pour favoriser le développement de ces produits, a-t-il indiqué. Le lait cru, c'est notre meilleur passeport pour percer de nouveaux marchés.»

Selon lui, la présence accrue des inspecteurs dans les fromageries artisanales doit plutôt être vue comme «un programme d'accompagnement pour les amener à se structurer davantage, plutôt qu'un programme d'inspection standard. En alimentation, le premier facteur de réussite, c'est la confiance des consommateurs. Et pour obtenir cette confiance, il faut faire de la prévention et implanter des programmes de qualité dans les entreprises».

Tout en reconnaissant «qu'on a encore beaucoup de travail à faire dans les usines en matière de qualité et de salubrité», le ministre estime aussi qu'il y a «des choses à améliorer» pour que l'aide offerte par le gouvernement pour soutenir la qualité des fromages ne soit plus perçue comme une attaque. «C'est difficile», dit-il puisque les producteurs-transformateurs ont de grosses journées de travail. «Quand arrive le soir, ils sont fatigués» et les «conflits de personnalités» avec des inspecteurs qui parlent de nouvelles méthodes de travail peuvent alors plus facilement intervenir, croit le ministre.

Le Devoir

## Bush accueilli par des manifestants à Calgary

Calgary — Entre 200 et 300 personnes ont manifesté, hier, devant l'édifice de Calgary où l'ex-président américain George W. Bush a prononcé un discours à l'invitation de la Chambre de commerce locale.

Plus de 60 policiers ont maintenu à l'écart les manifestants, qui ont protesté pacifiquement. Selon les organisateurs de la manifestation, quatre personnes auraient été arrêtées, dont une qui aurait essayé de s'introduire dans le Centre des congrès.

Certains manifestants souhaitent l'arrestation de l'ancien président pour crimes de guerre, à cause d'actes de torture présumés commis dans des prisons américaines en Irak et à Guantanamo Bay.

C'est l'une des premières apparitions publiques de l'ex-président américain depuis qu'il a quitté la Maison-Blanche en janvier. Plus de 1500 personnes ont assisté à son discours.

L'ex-président américain a laissé entendre qu'il avait certains regrets, sans toutefois préciser lesquels.

La Presse canadienne

J'AGIS SUR MON MILIEU DE VIE



## Vous voulez vous impliquer? N'attendez plus!

Que ce soit à titre de candidat indépendant ou pour former un parti politique, demandez une autorisation dès maintenant. L'autorisation vous permettra de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales.

Votre parti politique est déjà autorisé mais son nom ne s'applique plus à la réalité d'aujourd'hui? Changez-le sans tarder car il vous sera interdit de le faire en période électorale.

Consultez-nous pour tout savoir sur l'autorisation des entités politiques dans les municipalités de 5 000 habitants et plus. Nous sommes à votre service!

www.electionsquebec.qc.ca  
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)  
info@electionsquebec.qc.ca

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

élections municipales 2009

## POLITIQUE

91,3 fm  
la plus culturelle!

## Au secours de la transparence



MANON CORNELLIER

Samedi dernier, le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, célébrait le premier anniversaire de sa nomination. Une célébration passée sous un ciel morose et une montagne de doutes. Son arrivée, pourtant, s'annonçait prometteuse.

Dès son premier rapport, il a affiché son indépendance. En pleine campagne électorale, il révélait que la facture de la guerre en Afghanistan pourrait atteindre 18,1 milliards. Puis, environ deux semaines avant la présentation de l'énoncé économique joviériste du ministre des Finances, Jim Flaherty, il démontait qu'Ottawa afficherait un déficit en 2009-10, contrairement à ce qu'affirmait le premier ministre Stephen Harper en campagne électorale. Cet hiver, avant le dépôt du budget, il annonçait que le déficit serait plus important que prévu et qu'il serait suivi par un autre en 2010-11. La semaine dernière, 24 heures après que M. Harper eut déclaré que le Canada émergerait le premier et plus fort de la récession, M. Page envoyait une note disant que la situation du Canada, statistiques sur le revenu intérieur brut à l'appui, n'était pas meilleure que celle de ses partenaires commerciaux.

Chaque fois, le travail de M. Page a permis de percer le brouillard partisan et donné aux députés des outils pour décortiquer les déclarations et documents du gouvernement. Il leur a aussi fourni, volontairement ou non, des munitions pour attaquer les conservateurs, mais c'était à prévoir.

L'idée de ce poste a mûri dans les rangs de l'opposition à l'époque où les conservateurs en faisaient partie. Comme les bloquistes et les néodémocrates, ils exigeaient la création d'un service similaire au Congressional Budget Office, aux États-Unis, qui fournirait des analyses indépendantes de la situation économique et de l'état des finances publiques. Les trois partis en avaient assez des prévisions budgétaires inexactes et des surprises de fin d'année. Les conservateurs y tenaient. Ils en ont fait la promesse en 2005 et, une fois élus en janvier 2006, ont tenu parole, ce qui est tout à leur honneur.

Ils n'avaient peut-être pas prévu l'impact de leur rejeton. Depuis son entrée en fonction, M. Page a fait des vagues par son simple exposé minutieux des faits. Un travail colossal, réalisé avec une minuscule équipe, des ressources limitées et malgré la résistance de plusieurs ministères qui refusent de lui fournir les données nécessaires à sa tâche. C'est que, depuis qu'ils sont aux commandes, les conservateurs ne trouvent plus autant d'attrait à la transparence. Ils préfèrent contrôler le message.

Ceci explique peut-être cela. Le bureau de M. Page est confronté à un gel, pour ainsi dire, de son budget, au moment même où le gouvernement demande au Parlement d'approuver un fonds de trois milliards de dollars destinés à financer rapidement ses mesures de relance économique et à «augmenter d'autres crédits» (dont on ignore tout).

♦ ♦ ♦

Le bureau du directeur parlementaire du budget cherche encore sa vitesse de croisière. Malgré un modeste budget de 1,8 million, il a réussi à faire fonctionner la machine et à établir sa crédibilité. Il espérait bien, comme on le lui avait laissé entendre, obtenir un budget de 2,8 millions en 2009-10. Il a appris, en décembre, que la bibliothèque du Parlement, dont il relève en vertu de la Loi sur la responsabilité, envisageait d'augmenter son budget de seulement 10 000 \$.

Le patron de la bibliothèque, William Young, a expliqué jeudi devant un comité mixte de la Chambre et du Sénat que tous ses services avaient écopé. Il faut savoir cependant que MM. Young et Page sont à couteaux tirés depuis des mois car ils ne s'entendent pas sur le degré d'indépendance dont doit jouir le directeur. C'est au point où, en janvier, Kevin Page a écrit aux chefs de parti, aux députés et aux sénateurs pour s'en plaindre.

Une solution serait, comme le voulait l'opposition au départ, de faire du directeur un vrai fonctionnaire du Parlement, indépendant de la bibliothèque. Le gouvernement serait alors obligé de justifier le budget insuffisant qui lui est réservé. Actuellement, même si c'est lui qui a demandé à tout le monde de se serrer la ceinture, il peut s'en laver les mains car ce n'est pas lui, mais un comité parlementaire, qui décide du budget de la bibliothèque.

Tous ces tiraillements minent l'efficacité du directeur. On ne peut imaginer pire moment, alors que la crise économique pousse les conservateurs dans un déluge de dépenses difficiles à suivre. Et ce n'est pas un site Internet, à forte saveur promotionnelle, qui peut remplacer le travail d'analyse de M. Page.

La confiance à l'égard du ministère des Finances est à son plus bas depuis l'énoncé économique. Celle à l'égard des conservateurs n'est pas beaucoup mieux, eux qui n'ont vu la lumière qu'après avoir provoqué une des pires crises parlementaires de mémoire récente. Ce ne sont pas davantage les partis d'opposition, avec leurs ressources limitées et leurs propres intérêts partisans, qui peuvent jeter le meilleur éclairage sur la situation.

Les sommes en jeu sont ridicules par rapport à celles que le gouvernement veut dépenser à toute vapeur dans les prochains mois. La crise sert de prétexte à beaucoup de choses, mais elle ne peut justifier de mentir le directeur du budget. Au contraire, on n'a jamais eu autant besoin de lui et il serait temps que les partis se démenent pour éviter qu'une réelle avancée ne se transforme en recul.

mcornellier@ledevoir.com



Philippe Couillard, photographié quelques semaines après avoir troqué son titre de ministre de la Santé pour celui de conseiller stratégique chez Persistence Capital Partners.

L'opposition crie au conflit d'intérêts

## Ministre, il cherchait un emploi

Contrairement à ce qu'il prétendait, Philippe Couillard avait un contrat en poche avec PCP six semaines avant de démissionner

Pendant les six derniers mois où il était ministre, Philippe Couillard s'est cherché un emploi dans le secteur privé. Il a réussi à s'entendre avec un grand groupe privé en santé six semaines avant de démissionner. Le Parti québécois dénonce cette situation de «conflit d'intérêts» tandis que le juriste de l'Assemblée nationale plaide pour la création d'un poste de commissaire à l'éthique pour encadrer les élus. Le gouvernement Charest défend l'ancien ministre.

ROBERT DUTRISAC

Québec — De mars à mai 2008, alors qu'il était toujours ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard a négocié son embauche par son nouvel employeur du secteur privé, Persistence Capital Partners (PCP) LP, du Groupe Santé Médiasys. Le 17 mai, le ministre a signé un protocole d'entente sur ses conditions de travail avant d'annoncer sa démission, le 25 juin 2008.

C'est ce qu'a établi le commissaire au lobbying du Québec, André C. Côté, dans son rapport d'enquête pour déterminer si les dirigeants de PCP, Sheldon et Stuart M. Elman, avaient poursuivi des activités de lobbying, sans être inscrits au registre comme le veut la loi, dans les communications qu'ils ont eues en 2008 avec le ministre Couillard. M. Côté conclut que «rien dans la preuve recueillie ne permet de croire que MM. Sheldon et Stuart M. Elman aient contrevenu à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying».

M. Côté a précisé que son mandat ne permettait pas de juger des agissements du ministre, mais seulement des présumés lobbyistes. Jamais les Elman n'ont tenté d'influencer M. Couillard même s'ils ont rencontré le ministre à trois reprises alors que celui-ci préparait les projets de règlement concernant les «centres médicaux spécialisés» et le projet de loi 95. Le dernier projet de règlement, qui diminuait le coût du permis pour ces cliniques, a été adopté par le conseil des ministres quelques

heures avant la démission de M. Couillard, le 25 juin. Les éléments de la Loi de 2006, découlant du jugement Chaouli, «qui fondent l'exercice du pouvoir réglementaire en cause ici, pouvaient créer une occasion d'affaires intéressante pour les cliniques privées», constate M. Côté. Mais les Elman n'en n'ont pas parlé avec Couillard, selon leurs témoignages et celui de M. Couillard, auxquels le commissaire prête totalement foi.

En revanche, on apprend que le ministre Couillard s'est cherché activement un emploi six mois avant son départ. Durant la période des Fêtes de la fin de 2007, Philippe Couillard prenait la décision de quitter la vie politique, révèle-t-il au commissaire. En janvier 2008, le ministre faisait appel au chasseur de têtes Egon Zehnder International — le même d'ailleurs qui a servi à la nomination de Michael Sabia à la tête de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Le 17 mars, Egon Zehnder organisait une rencontre entre M. Couillard et les Elman, principaux dirigeants de PCP, «le premier fonds d'investissement privé en santé au Canada», note le commissaire, et du Groupe Médiasys, un des plus importants fournisseurs privés de services de santé au Canada, qui exploite un réseau de 19 cliniques d'imageries médicales au Québec et en Ontario. Médiasys fournit ses services à des compagnies d'assurances, mais aussi à des sociétés d'État telles que la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) et la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST).

Fin mars début avril, c'est M. Couillard qui relan-

ce Sheldon Elman pour continuer les discussions. Le 16 avril, le ministre rencontre les Elman dans un salon privé du restaurant L'Initiale à Québec et ils lui proposent un poste de conseiller stratégique. «Après le souper, on a constaté qu'on avait une communauté de vues sur les services de santé privés et publics», a confié M. Couillard aux enquêteurs.

Le 4 mai, Sheldon Elman, accompagné par Stuart, recevait M. Couillard à son domicile pour un dîner d'affaires et lui remettait une proposition d'entente. Le 17 mai, M. Couillard se rendait au bureau de Stuart Elman à Montréal pour «la signature d'un protocole d'entente concrétisant l'accord des parties»; un contrat formel fut signé par la suite.

Au moment de sa démission le 25 juin, Philippe Couillard laissait entendre qu'il ne savait pas trop ce qui l'attendait sur le plan professionnel, affirmant qu'il poursuivait une réflexion sur sa carrière. «Je vais beaucoup aller à la pêche cet été», avait-il lancé. Peu de temps après avoir annoncé qu'il se joignait à PCP à la fin août, M. Couillard, furieux du fait que le Parti québécois alléguait qu'il était dans une situation de conflit d'intérêts, affirmait à la Presse canadienne que toutes les négociations relatives à son embauche avaient eu lieu après sa démission. M. Couillard n'a pas rappelé *Le Devoir* hier.

Cette situation de ministre quémandeur d'un emploi, André Côté s'est refusé à la commenter sinon pour souligner que «c'est certainement une situation qui a soulevé des questionnements, qui a soulevé des émotions. Je pense que peut-être ce serait intéressant qu'on ait un débat sur ces questions-là».

À l'Assemblée nationale, la députée de Taschereau, Agnès Maltais, accusait Philippe Couillard de s'être placé dans «un conflit d'intérêts direct et flagrant». Le leader parlementaire du gouvernement, Jacques Dupuis, a défendu Philippe Couillard.

Le Devoir

## Le Québec n'a pas de véritable commissaire à l'éthique

Le juriste de l'Assemblée nationale, Claude Bisson, a pour mandat de fournir à tout député qui en fait la demande un avis écrit et motivé sur toute situation éventuelle de conflit d'intérêts. Mais Philippe Couillard n'a pas fait ap-

pel à ses services et le juriste n'avait aucune autorité sur lui. Aussi, les élus envisagent de créer un poste de commissaire à l'éthique, qui aurait un pouvoir d'enquête, comme il en existe un à Ottawa. «Si on veut régler ces questions

éthiques, il faut créer ce poste. On va y venir. Mais le consensus ne semble pas être atteint», constate Claude Bisson.

Le Devoir

## CHUM: aucun nouveau délai à prévoir, dit Bachand

KATHLEEN LÉVESQUE

Avec les changements apportés au projet de CHUM, une nouvelle consultation publique devra être tenue à Montréal. Mais au gouvernement, on assure que cela ne retardera pas davantage le projet.

Comme le rapportait hier *La Presse*, les modifications au règlement de zonage obligent la Ville de Montréal à analyser de nouveau le projet lors d'audiences publiques. Bien avant d'en arriver à cette étape, les changements que souhaite apporter le gouvernement au projet (démolition de l'actuel hôpital Saint-Luc, augmentation de la superficie, de la hauteur et du volume des édifices formant le CHUM, et augmentation du nombre de places de stationnement) doivent d'abord être soumis à l'arrondissement Ville-Marie.

Le comité consultatif d'urbanisme doit se pencher sur le dossier avant que ce dernier ne chemine jusqu'au conseil d'arrondissement, puis au conseil municipal. Pour cette étape, il faut compter au moins un mois. Ce n'est qu'après ce processus que l'Office de consultation publique de Montréal sera mandaté pour tenir des consultations publiques, qui pourraient nécessiter plusieurs mois.

Le ministre du Développement économique et responsable de la région de Montréal, Raymond Bachand, a dit hier être persuadé qu'il n'y aurait pas de retards supplémentaires dans la réalisation du CHUM. Selon lui, le processus de consultations n'empêche pas de lancer en parallèle l'appel de propositions, qui a été retardé maintes fois.

Outre ces retards, les modifications entraîneraient des coûts supplémentaires. La facture s'établirait pour l'instant à 1,7 milliard de dollars,

mais pourrait gonfler encore. Cela dépendra des propositions que feront les deux consortiums soumissionnaires.

La construction du CHUM doit être réalisée selon la formule de partenariat public-privé (PPP). Dans la foulée de la crise financière mondiale, il semble que les conditions de financement des entreprises privées désireuses de mettre la main sur ce contrat de PPP soient plus difficiles. Du coup, plusieurs critiques des PPP, dont des médecins, se font entendre depuis quelques semaines.

Le conseil d'administration du CHUM a donné son aval au lancement de l'appel de propositions en PPP la semaine dernière.

Le Devoir

Avec La Presse canadienne

## ACTUALITÉS

## Québec devrait réserver des places aux médecins étrangers, suggère un conseiller du ministre Bolduc

LISA-MARIE GERVAIS

Des postes réservés aux médecins étrangers et un examen clinique plutôt qu'une entrevue de dix minutes pour tester leur compétence, voilà quelques pistes de solutions proposées par le D<sup>r</sup> Vincent Echavé, chirurgien maintes fois primé de l'Université de Sherbrooke et président d'un groupe de travail mandaté par le ministre de la Santé pour favoriser l'intégration des médecins diplômés à l'étranger.

Même si son rapport ne sera pas prêt avant l'été, le D<sup>r</sup> Echavé réagissait au ras-le-bol exprimé hier par la Coalition des associations de médecins diplômés à l'étranger, qui dénonce l'inaction du gouvernement dans le dossier. Le porte-parole de la Coalition, Comlan Amouzou, s'était indigné qu'en pleine de pénurie de médecins un si grand nombre de postes de résidents ont été laissés vacants dans les facultés de médecine du Québec au terme du premier tour du processus de jumelage 2009 et a exigé une commission parlementaire sur le sujet.

Lui-même médecin, le député de Québec solidaire, Amir Khadir, a suggéré qu'une partie de la centaine de millions octroyée au Québec pour l'intégration des immigrants par les transferts fédéraux pourrait être donnée aux facultés et servir à l'embauche de personnel qui formerait les étudiants étrangers. «C'est une question de nécessité et de justice. Ce sont des citoyens comme tout le monde», a dit M. Khadir.

### Vers un examen clinique?

Se disant sensible au sort des médecins diplômés hors Canada et États-Unis (DHCEU), le D<sup>r</sup> Echavé a reconnu qu'il est aujourd'hui beaucoup plus difficile qu'avant pour un médecin venu d'ailleurs d'exercer sa pro-

fession dans les hôpitaux québécois. «Avant, on faisait un internat rotatoire dans chacun des départements pendant un an avant d'appliquer à la résidence. Mais ça a été aboli, et le rétablir nécessiterait trop de ressources», a-t-il soutenu.

Le D<sup>r</sup> Echavé a également pointé du doigt la difficulté pour un chef de service d'évaluer la compétence technique d'un médecin venu d'ailleurs au cours d'une entrevue de sélection qui ne dure parfois même pas 15 minutes. «On pense faire un examen qui permettra à l'évaluateur de bien mesurer la compétence clinique d'un candidat qui n'a pas fait sa formation ici», a-t-il indiqué.

### Réorientation

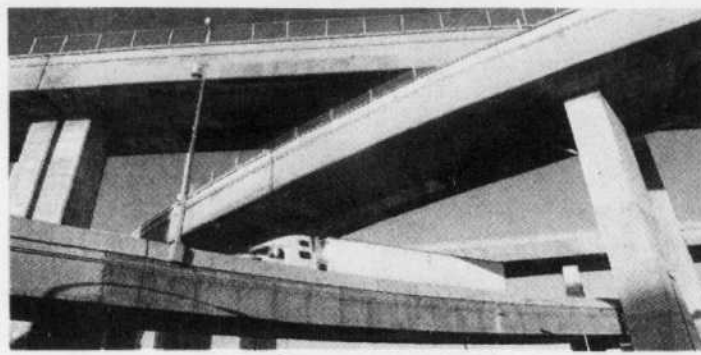
Après cet examen, certains de ces candidats DHCEU pourront alors postuler au Service canadien de jumelage des résidents (CARMS), tandis que ceux qui n'auront pas été retenus pourront faire un stage de mise à niveau. «Les plus faibles devront être encadrés par Emploi Québec pour être réorientés professionnellement afin d'exercer un emploi dans une spécialité connexe à la médecine, comme en pharmacie, par exemple», a expliqué le D<sup>r</sup> Echavé.

Toutefois, le chirurgien n'hésite pas à dire que certains médecins DHCEU qui ne pratiquent pas depuis plusieurs années n'intégreront jamais le système. «La médecine et les technologies se développent si rapidement, il faut être honnête, certains ne rattraperont jamais le temps perdu.»

En outre, il a suggéré que des places soient réservées aux médecins DHCEU pour ne pas qu'ils soient en concurrence avec la cohorte des étudiants qui auront fait leurs cursus au Québec.

Le Devoir

## L'échangeur Turcot doit rester un ouvrage en hauteur, selon des experts



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Québec doit mettre au panier son projet de réaménagement de l'échangeur Turcot. Le concept horripilant des experts en urbanisme qui reprochent au ministère des Transports de l'avoir élaboré selon les normes des années 60.

JEANNE CORRIVEAU

L'idée d'aménager l'échangeur Turcot sur des talus au niveau du sol constitue la pire solution imaginable. Ce jugement lapidaire émane d'un groupe d'urbanistes, d'architectes et d'écologistes qui ont fait parvenir lundi une lettre au maire, Gérard Tremblay, et à plusieurs ministres du gouvernement de Jean Charest, leur ordonnant de revoir le projet de fond en comble.

La reconstruction de l'échangeur Turcot est bien davantage qu'un simple chantier d'infrastructure routière. Son ampleur et ses impacts sur le tissu urbain en font un projet d'urbanisme qui devrait être pris en charge par la Ville de Montréal, croit l'urbaniste Jean Décarie, l'un des signataires de la lettre adressée au maire Tremblay et aux ministres Julie Boulet (Transports), Nathalie Normandeau (Affaires municipales) et Line Beauchamp (Environnement).

«Le ministère des Transports joue dans ce dossier comme un plombier. Il passe ses tuyaux à travers la ville comme si celle-ci n'existait pas», déplore M. Décarie.

Les membres de la Table de travail Turcot reprochent au ministère des Transports du Québec (MTQ) de vouloir augmenter la capacité routière de l'échangeur sans tenir compte du plan de transport de la Ville. Ils dénoncent également l'abaissement des structures sur des talus qui occuperont trois fois d'espace au sol et enclaveront les secteurs environnants en plus d'augmenter les nuisances liées au bruit et à la pollution pour la population du quartier. «Faire des talus en milieu urbain, c'est une catastrophe et une horreur», tranche M. Décarie.

Plutôt que de ramener l'échangeur près du sol, le groupe suggère de renforcer les structures actuelles avec des arches métalliques. «On pourrait créer des œuvres d'art comme on l'a fait pour le viaduc Millau, en France. Quand on investit un milliard et demi de dollars, on essaie de faire ça beau. Montréal se veut une ville de design après tout», ajoute M. Décarie.

L'écologiste Daniel Breton

s'étonne que le MTQ n'ait prévu aucun investissement dans le transport collectif. «Pour nous, c'est inacceptable, dit-il. Je considère que la vision qui nous est présentée est celle des années 60, complètement dépassée.»

Le groupe soutient qu'une vaste réflexion axée sur l'aménagement urbain et sur le réseau de transport de la région métropolitaine s'impose. Pourquoi ne pas en profiter pour remplacer l'autoroute 720 par un boulevard urbain, demande-t-on?

En novembre dernier, la Ville avait signifié au MTQ son insatisfaction profonde à l'égard du concept proposé et le maire Tremblay avait réclamé une révision complète du projet. Les membres de la Table de travail Turcot appuient cette position. Ils croient même que la Ville devrait devenir le maître d'œuvre de ce projet pourtant financé par Québec et créer une table de concertation avec des citoyens et des représentants de divers horizons.

Le projet du futur échangeur Turcot sera examiné par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à compter du 24 mars prochain.

Le Devoir

## Les autochtones demandent que la police s'occupe aussi de leurs disparues

ALEXANDRE SHIELDS

Maisy Odjick, 16 ans, vivait avec sa famille sur la réserve de Kîgîgan Zîbi, près de Maniwaki, lorsqu'elle a disparu sans laisser de traces et sans rien amener avec elle, en septembre dernier. Depuis ce temps, sa mère est convaincue que les autorités ne font rien pour retrouver sa fille.

«Je suis certaine que les droits de Maisy ont été violés, parce que rien n'a été fait pour elle. La police n'a pas mené de véritable enquête», soutient la mère de l'adolescente, Laurie Odjick.

Et son cas est loin d'être unique, explique la présidente de

l'Association des femmes autochtones du Canada, Beverly Jacobs. En fait, pas moins 510 filles et femmes amérindiennes ont disparu ou ont été assassinées depuis 1980 au pays. Dans près de 75 % des cas, le dossier est demeuré non résolu.

Ce pourcentage très élevé est dû à l'«indifférence» du public et des autorités au sort de ces femmes, selon Mme Jacobs. Un désintérêt alimenté selon elle par le racisme et les stéréotypes. «On ne dit pas qu'une jeune femme enceinte ou une jeune mère a disparu. Les stéréotypes associent le plus souvent les cas à des problèmes de prostitution ou de toxicomanie.»

C'est le genre de discrimination qui aurait joué contre Terrie Ann Martin, assassinée il y a sept ans à Calgary et dont le meurtre n'a jamais été résolu. «Elle a été traitée comme un sac d'ordures, juge sa mère, Sue Martin. Elle n'était pas un sac d'ordures. Elle était une mère, une sœur, une tante, une amie.»

Ce manque de volonté de la part des autorités est d'autant plus incompréhensible, selon Mme Jacobs, que les femmes autochtones vivant au pays ont cinq fois plus de chances de mourir d'une mort violente que les autres canadiennes. Elle se dit donc convaincue que des efforts

majeurs d'éducation doivent être faits, mais aussi en matière d'accès à la justice.

«Les autorités canadiennes ignorent depuis trop longtemps la menace qui pèse sur les femmes autochtones dans les villes du Canada. Beaucoup sont portées disparues, certaines ont été assassinées, et les autorités canadiennes ne prennent pas de mesures suffisantes pour mettre fin à cette violence», dénonçait d'ailleurs Amnesty International, dès 2004. Dans son rapport 2008, l'organisation rappelle que rien n'a encore été fait pour améliorer la situation.

Le Devoir

## Une coalition réclame l'abandon des mesures de contrôle dans les institutions

LISA-MARIE GERVAIS

Plus de 250 organismes souhaitent l'abandon systématique du recours aux mesures de contrôle comme l'isolement forcé, la contention et l'utilisation de substances chimiques. Forts d'une pétition de plus de 1000 signatures, ces organismes comptent présenter ces appuis au ministre de la Santé, Yves Bolduc, pour lui enjoindre de développer prioritairement de nouvelles stratégies.

«On ne demande pas au mi-

nistre de faire arrêter toute mesure de contrôle demain matin. Ça peut être progressif, mais on veut qu'il démontre la volonté d'aller vers l'élimination», a indiqué Doris Provencher, directrice générale de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec. Elle souligne le danger de telles mesures de contrôle. «Une personne atteinte d'une maladie mentale qui voit quatre personnes se ruier sur elle pour la calmer peut se débattre. Elle est sujet-

te aux fractures», a-t-elle fait remarquer en soulignant que le danger vise également le personnel des établissements.

Selon Mme Provencher, le bureau du coroner repertorie environ trois décès par année liés à ces mesures de contention. Elle cite, entre autres, le cas de Justin Scott St-Aubin, qui est décédé en novembre 2007 d'une arythmie cardiaque à la suite de manœuvres de contention à l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies.

### Des mesures «exceptionnelles»

Datant de 1998, la Loi sur les services de santé et les services sociaux stipule qu'une mesure de contention peut être utilisée «pour empêcher une personne de s'infliger ou d'infliger à autrui des lésions», mais de façon «minimale et exceptionnelle».

En 2002, le gouvernement s'était doté d'orientations et d'un plan d'action afin de mieux encadrer le recours à ces mesures de contrôle. Au cabinet du ministre, on affirme qu'il serait très

difficile d'envisager d'éradiquer complètement ces mesures. «Le ministre est d'accord pour que les mesures de contrôle soient utilisées le moins possible, toutefois une élimination apparaît difficile car il y a une nature imprévisible dans l'évolution clinique d'un cas», a dit Marie-Eve Bédard, l'attachée de presse du ministre Bolduc.

Doris Provencher estime néanmoins qu'il y a moyen de développer des mesures alternatives. Le Centre gériatrique Maimonides de Montréal a de moins en moins recours aux

mesures de contention. «On y a baissé les lits au maximum et on a mis des matelas mousse par terre pour minimiser les risques de blessures en cas de chute», a noté Mme Provencher.

En plus de souhaiter l'organisation d'un colloque sur le sujet, la coalition d'organismes demande que dans chaque établissement il y ait une personne responsable des mesures de contrôle.

Le Devoir Avec La Presse canadienne

## Des calendriers sexistes pour vendre de la bière

FABIEN DEGLISE

La campagne de promotion voulait attirer les jeunes mâles vers des caisses de bière. Or, en orchestrant la publication du calendrier des plus belles filles de l'est du Québec, avec sa chronologie de mannequins légèrement vêtues, la brasserie Molson s'est surtout attiré les foudres du Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques.

En 2008, cet outil publicitaire

controversé a alimenté en effet pas moins de 70 % des plaintes reçues par l'organisme d'autorégulation, qui a dévoilé hier le bilan de sa deuxième année d'existence. Le Conseil déplore toutefois que, tout en donnant du travail à son département des plaintes, les grands brasseurs du Québec n'ont toujours pas adhéré au code d'éthique en matière de pratique commerciale que le reste de l'industrie s'est pourtant donné.

Or, à elles seules, les brasse-

ries Molson-Coors et Labatt-Budweiser ont induit 169 plaintes sur les 211 reçues l'an dernier par le Conseil. Les plaintes du public sont en croissance de 30 % par rapport à l'année précédente, a souligné l'organisme au cours d'une conférence de presse tenue à Montréal. L'exploitation du corps féminin pour faire mousser la vente de bière est généralement au cœur des reproches.

Outre le calendrier, principalement diffusé dans la région de Rimouski, les publicités de l'Association des Pros du Party, du Manoir Coors Light et des Hôtesses de l'air-Super Bowl ont également été pointées du doigt par le Conseil pour «sexisme, mépris envers les femmes et exploitation de la sexualité». L'organisme a également rappelé à l'ordre des propriétaires de bars ainsi que des détaillants en alimentation pour des promotions qui auraient incité à la surconsommation d'alcool, une pratique «contraire aux valeurs et à l'orientation du code d'éthique», a souligné Claude Béland, qui préside le Conseil.

Tout en reconnaissant dans son rapport que le milieu de l'alcool «a indiscutablement ré-

duit le sexisme dans ses communications et ses promotions», les gardiens du code, auquel l'Association des distillateurs du Québec, la Société des alcools du Québec, le Conseil des négociants en vin du Québec ou encore l'Association des restaurateurs du Québec ont souscrit, estiment qu'ils restent encore «beaucoup de chemin à parcourir» afin de mettre un peu plus de morale et d'éthique dans les pubs de bière. Une mission délicate à une époque «où la perte de repères moraux et sociaux rend moins précises les normes sociales», a reconnu M. Béland.

Par ailleurs, l'organisme a souligné qu'il a été interpellé à quelques reprises par des consommateurs inquiets devant «la place qu'occupe l'alcool dans les médias» et particulièrement à la télévision, «dans des émissions d'affaires publiques du dimanche soir et dans des émissions de cuisine», a précisé Marie-Andrée Bertrand, membre du Conseil, tout en ajoutant que la réflexion sur ce sujet devrait se poursuivre dans les prochaines années.

Le Devoir

## Destinations

**RÉGENCE INC.**

1410 rue Stanley  
Bureau 409  
514.284.3366

**NÉZET-SÉGUIN AU PAYS-BAS**

Du 24 mai au 1<sup>er</sup> juin 2009  
Amsterdam - Bruges - Maastricht  
Orchestres - Quatuors - Opéra  
Accompagné par GUY MARCHAND

\* QUELQUES PLACES ENCORE \*

**PHILADELPHIE AU PRINTEMPS**

Du 7 au 11 mai 2009  
Olana - Musée Philadelphie - Barnes  
Accompagné par Christiane Gosselin

reservations@voyagergence.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514 985-3456 - jdebilly@ledevoir.com

## François Gendron

avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

## ACTUALITÉS

Accident d'autocar au Mexique

## Trois Canadiens parmi les victimes

L'accident d'autocar survenu lundi au Mexique, au cours duquel trois Canadiens sont morts et quatre autres ont été blessés, s'est produit après que le conducteur du camion se fut endormi au volant, en état d'ébriété, a indiqué hier la police.

Au moins 11 personnes ont été tuées dans cet accident, dont sept Américains, ainsi que le conducteur de l'autocar, un Mexicain. Un homme de Québec, Robert Lacas, âgé de 56 ans, figure parmi les victimes canadiennes. Carolyn Kowaleski, âgée de 68 ans, de Caledonia en Ontario, et Marilyn Jackson, 67 ans, de Vancouver, ont également perdu la vie.

La conjointe de M. Lacas, Line Carrier, âgée de 55 ans, fait partie des quatre Canadiens blessés.

Jointe à l'hôpital où elle est traitée, à Saltillo, dans l'État de Coahuila, Mme Carrier a refusé de parler de l'accident, mais a indiqué que plusieurs infirmières s'occupaient d'elle. «*En tout cas, je n'ai aucun souvenir de ce qui s'est passé*», a-t-elle lancé.

Christian Poulin, son fils, a pour sa part indiqué qu'aucun membre du personnel hospitalier ne parlait le français ou l'anglais. Il a ajouté que des proches de la famille tentaient de trouver un traducteur pour aider sa mère.

Avant son décès, Robert Lacas vivait son rêve, celui de prendre congé durant six mois de son travail. «*Ils formaient un couple qui s'aimait et ils se regardaient encore avec les yeux qui pétillent*», a dit M. Poulin, joint par téléphone mardi.

Selon la police de l'État de Coahuila, l'autocar transportait 26 personnes, des retraités pour la plupart, lorsque l'accident s'est produit sur une route du nord du Mexique, à quelque 50 kilomètres de Saltillo. Le véhicule était en route vers la ville de Zacatecas.

La Presse canadienne

AFGHANISTAN

## Le Canada n'aura pas d'émissaire spécial

Le gouvernement consacrera 20 millions pour prévenir la corruption des policiers afghans

Le Canada n'imitera pas ses principaux alliés en Afghanistan, qui ont récemment nommé des émissaires spéciaux dans la région pour coordonner une nouvelle stratégie dans ce conflit. Par ailleurs, Ottawa a annoncé hier qu'il augmentait ses fonds pour payer le salaire des policiers afghans, question de tenter de faire diminuer la corruption.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le gouvernement canadien y a réfléchi, mais n'ira finalement pas de l'avant avec la nomination d'un envoyé spécial en Afghanistan. Cette position va à contre-courant de la tendance actuelle, alors que les principaux alliés du Canada dans ce pays en guerre ont nommé un émissaire aux pouvoirs spéciaux pendant les dernières semaines.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France et l'Italie ont nommé un émissaire spécial pour l'Afghanistan. Ces personnes se rapportent directement à leur président ou premier ministre. Le refus canadien d'envoyer le pas aux autres pays étonne, alors qu'une conférence spéciale sur l'Afghanistan, prévue le 31 mars aux Pays-Bas, vise à améliorer la stratégie de la coalition dans ce pays en guerre.

Mais le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a soutenu hier qu'un envoyé spécial aux pouvoirs élargis n'était pas nécessaire. «*On a assez de gens prêts à répondre à la demande. Plusieurs pays n'ont pas d'envoyé spécial.*



ARCHIVES REUTERS

On a tous les outils nécessaires», a soutenu M. Cannon au cours d'une conférence téléphonique depuis Kandahar, où il est en visite. Le sous-ministre dédié à la mission canadienne en Afghanistan, David Mulrone, l'ambassadeur canadien à Kaboul, Ron Hoffman, et le ministre Stockwell Day, responsable de l'Afghanistan au cabinet, demeurent les figures de proue du Canada pour l'Afghanistan.

Payer les policiers afghans

Par ailleurs, le ministre Lawrence Cannon a profité de son passage à Kandahar pour annoncer hier que le gouvernement canadien contribuera, pendant les deux prochaines années, à la rémunération des policiers et des agents correctionnels afghans. Une somme de 20 millions de dollars sera dépensée dans l'espoir de faire diminuer la corruption qui ronge la police en Afghanistan.

Le montant sera confié à l'ONU, qui administre une fiducie qui aide à payer les salaires des policiers afghans. Les Nations unies n'ont aucune obligation de dépenser l'argent canadien spécifiquement dans la province de Kandahar.

Le ministre Cannon a toutefois soutenu que les 20 millions de dollars représentent l'équivalent de la rémunération de 3000 policiers et agents de prison à Kandahar pendant deux ans. Si l'ONU veut concentrer l'argent dans la province de Kandahar, elle pourra donc combler tous les besoins, a soutenu le ministre.

«*La Police nationale afghane joue un rôle crucial pour maintenir l'ordre en Afghanistan et le Canada s'est engagé à aider les Afghans à assumer de plus en plus leur propre sécurité*», a soutenu le ministre Lawrence Cannon, arrivé dimanche soir à Kandahar dans le plus grand secret pour assurer sa sécurité.

La majeure partie du montant — 19 des 20 millions — ira à la rémunération de la police afghane, alors que le reste sera consacré aux agents correctionnels. En décembre dernier, il y avait 914 policiers actifs dans les districts les plus peuplés de Kandahar, soit ceux sous contrôle canadien (Zhari, Panjawi, Arghandab et la ville de Kandahar) et 86 agents correctionnels.

La communauté internationale met de plus en plus l'accent sur la formation de la police afghane, réputée beaucoup plus corrompue et sous-équipée que l'Armée nationale afghane. La population locale ne fait pas confiance à la police, qui a tendance à soutirer de l'argent aux citoyens.

Selon Jocelyn Coulon, directeur du Réseau francophone sur les opérations de paix de l'Université de Montréal, financer les salaires des policiers afghans est une bonne décision du Canada. «*Ça fait des années que la communauté internationale demande ça. Le but est de s'assurer que les policiers sont convenablement payés pour tenter de faire diminuer la corruption. C'est un problème pour tous les pays pauvres, pas seulement ceux en guerre*», dit-il.

Le Devoir

## 350 millions pour améliorer la gestion de l'eau à Montréal

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal investira 350,7 millions de dollars dans son programme de gestion de l'eau cette année, soit 140 millions de plus qu'en 2008. Outre la réfection du réseau d'aqueducs et d'égouts, la Ville amorcera l'installation de compteurs d'eau dans les commerces et les industries et poursuivra la modernisation de son réseau afin de mieux traquer les fuites.

Dressant le bilan de l'année 2008, au cours de laquelle la Ville a dépensé 210 millions, le responsable des infrastructures au comité exécutif, Sammy Forcillo, a donné hier un avant-goût de la saison des travaux qui s'amorce. Des 350 millions qui seront investis en 2009, un montant de 181 millions sera destiné à la production de l'eau potable, dont la mise aux normes des usines de filtration. Une somme de 34,2 millions sera consacrée à l'épuration des eaux usées et 127,5 millions seront dépensés pour la gestion des réseaux, notamment la réfection des infrastructures souterraines, rudement mises à l'épreuve au cours de l'hiver. Rappelons que le mois de janvier s'était soldé par 135 bris de conduites d'eau alors qu'à la même période l'an dernier, la Ville en avait dénombré 102.

Même s'il est encore difficile de mesurer les progrès avec précision, l'état du réseau souterrain s'est amélioré grâce aux investissements massifs des dernières années, soutient le directeur de la gestion de l'eau à la Ville, Réjean Lévesque. Au cours de 2009, certains travaux seront entrepris et ils devraient, à plus long terme, permettre à la Ville de déceler rapidement les fuites dans son réseau.

Ainsi, Montréal entreprendra l'installation des compteurs d'eau dans les industries, les commerces et les institutions (ICI). D'ici la fin de l'année, 7000 d'entre eux devraient entrer en fonction.

La Ville commencera également la mise en place de régulateurs de pression de l'eau sur son territoire. Ces dispositifs, contrôlés à distance, permettront aux autorités de mesurer avec précision la consommation d'eau de chacun des 75 secteurs de la ville. Mais surtout, ils permettront de détecter rapidement toute fuite dans le réseau d'aqueducs. Au dire de Réjean Lévesque, il s'agit d'une véritable «*révolution*». Ce projet d'envergure s'échelonne sur plusieurs années et les premiers régulateurs de pression seront installés dans Pierrefonds et Saint-Laurent.

Le Devoir

Excommunication

## Deux autres évêques condamnent leur confrère brésilien

LISA-MARIE GERVAIS

Un manque flagrant de compassion. Voilà comment le cardinal Jean-Claude Turcotte et l'évêque de Trois-Rivières et président de l'Assemblée des évêques du Québec, Martin Veillette, interprètent la décision de l'un de leur confrère brésilien d'excommunier les médecins et la mère d'une fillette de 9 ans qui s'est faite avorter après avoir été violée par son beau-père.

À l'instar de plusieurs hauts prélats du Vatican et membres du clergé de partout dans le monde, les deux hommes ont fait savoir à leur tour qu'ils jugeaient inadmissible la décision prise par l'archevêque José Cardoso Sobrinho. «*C'est triste. Je comprends mal qu'un évêque puisse manquer de compassion à ce point*», a dit M<sup>re</sup> Turcotte.

Faisant allusion à l'appui qu'a obtenu cette excommunication par le préfet de la Congrégation pour les évêques à Rome, le cardinal a rappelé que le Vatican n'était pas infallible et qu'il pouvait commettre des erreurs. «*Mais je vous avoue être un peu surpris par les bévues comme celles du Brésil. Je suis surpris que des erreurs comme celles-là puissent avoir lieu*», a-t-il déclaré.

Dans une missive publiée sur le site Internet de l'Assemblée des évêques, M<sup>re</sup> Veillette a qualifié le cas de «*tragédie sans nom*». «*Nous portons ce drame comme une autre manifestation du mystère du mal en ce monde et nous supplions le Seigneur de toute compassion, dans la prière, pour que cette enfant puisse être entourée de tout l'amour et de tous les soins possibles*», a-t-il écrit.

M<sup>re</sup> Veillette a toutefois tenu à rappeler que l'avortement «*est aussi une tragédie et, sur le plan moral, c'est une faute très grave*». Des propos qui ont trouvé écho chez l'archevêque de Montréal, dont la position pro-vie est bien connue. L'automne dernier, le cardinal Turcotte avait, dans un geste d'éclat, renoncé à sa propre distinction d'officier de l'Ordre du Canada pour protester contre la nomination de Henri Morgentaler, grand défenseur de l'avortement, au sein du même ordre. «*Je suis contre l'avortement direct*», a-t-il insisté. «*Je ne suis pas médecin, mais je crois qu'il y a un danger pour la santé d'une petite fille de 9 ans qui attend deux enfants. J'ai beaucoup de sympathie pour les médecins et les parents de cette enfant-là*», a conclu le cardinal.

Le Devoir

## Ce printemps, prenez votre envol avec nos tarifs exceptionnels.

STAR ALLIANCE

Canada : tarifs ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 24 juin 2009.

HALIFAX	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	CALGARY	VANCOUVER
99 \$	125 \$	149 \$	159 \$	174 \$

États-Unis : tarifs ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 24 juin 2009.

FORT LAUDERDALE	PHILADELPHIE	SAN FRANCISCO	MIAMI	LOS ANGELES
139 \$	168 \$	194 \$	207 \$	235 \$

Aucun supplément de frais de carburant pour les vols au Canada et entre le Canada et les États-Unis + Enregistrement gratuit de deux bagages

Voilà un aperçu de nos tarifs exceptionnels pour les destinations canadiennes et américaines. Nous offrons également de bas tarifs pour voyager jusqu'au 31 octobre 2009. De plus, inscrivez-vous maintenant et obtenez jusqu'à 15 000 milles-bonuses Aéroplan<sup>MD</sup> lorsque vous voyagez au Canada et entre le Canada et les États-Unis, incluant Hawaii, entre le 14 février et le 3 mai 2009.

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages. Vous pouvez également nous appeler au 1 888 247-2262.

L'offre prend fin le 19 mars 2009.



aircanada.com  
La liberté de voyager à votre façon

Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûte 25 \$ additionnels par personne, jusqu'à un maximum de 100 \$ par réservation (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Réservation d'hôtel, location de voiture et autres services à destination offerts par des chefs de file de l'industrie du voyage, par l'intermédiaire de WW/TSS. Les billets doivent être achetés au plus tard le 19 mars 2009. Les assurances, les réservations de navigation de NAV CANADA, les taxes et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, d'Air Canada Jazz<sup>SM</sup>, de United Airlines, membre du réseau Star Alliance<sup>SM</sup>, ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines), Chautauque Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, Cojet Airlines ou Mesa Airlines. Destinations canadiennes : les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 24 juin 2009. L'achat cinq jours à l'avance est requis. Destinations américaines : les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 24 juin 2009. L'achat à l'avance peut être requis. Promotion milles-bonuses Aéroplan : vous devez être membre du programme Aéroplan et vous inscrire pour être admissible à cette promotion. Les milles-bonuses Aéroplan sont attribués pour les voyages aux tarifs Tango, Tango Plus, Latitude et classe Affaires et pour tous les segments de vols admissibles au Canada et entre le Canada et les États-Unis, incluant Hawaii, entre le 14 février et le 3 mai 2009, à bord des vols exploités par Air Canada ou Air Canada Jazz et des vols à code multiple d'Air Canada exploités par Air Creebec, Air Georgian Limited (réservé affaires sous le nom d'Air Alliance), Central Mountain Air et Express Valley Air Services Ltd. Les milles-bonuses Aéroplan ne sont pas des milles-privileges Air Canada et ne permettent pas l'accès à un statut supérieur Air Canada. Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir la liste des vols et des tarifs admissibles, pour vous inscrire et pour tous les autres détails, visitez aircanada.com. <sup>SM</sup> Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. <sup>SM</sup> Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc.

# LE MONDE

Benoît XVI entame un voyage en Afrique

## Sida: le pape conteste l'efficacité du préservatif

Dans l'avion qui le menait à Yaoundé, le pape a réitéré l'opposition du Vatican à toute forme de contraception autre que l'abstinence et à l'usage du préservatif, même pour des motifs prophylactiques comme la prévention du sida, qui fait des ravages en Afrique.

Yaoundé — Le pape Benoît XVI, qui a entamé hier au Cameroun son premier voyage en Afrique, a abordé d'emblée le sida, fléau qui frappe durement ce continent, en campant sur la position de l'Église catholique contre l'usage du préservatif.

Arrivé peu avant 16 h à Yaoundé, première étape d'un voyage d'une semaine qui le mènera aussi en Angola, le pape, accueilli par le président camerounais Paul Biya, a prononcé un bref discours soulignant les maux dont souffre l'Afrique, «la violence, la pauvreté, la faim, la corruption, l'abus de pouvoir» et espérant apporter de l'espoir.

Le président Biya a salué «l'intérêt» de Benoît XVI pour «ceux qui souffrent de la guerre, de la misère, de la maladie ou de l'oppression». «Votre seule présence est porteuse d'espoir et de confiance en l'avenir», a-t-il ajouté.

Dans l'avion qui le menait dans la capitale camerounaise depuis Rome, le pape a estimé que l'on ne pouvait «pas régler le problème du sida», pandémie dévastatrice en Afrique, «avec la distribution de préservatifs». «Au contraire [leur] utilisation aggrave le problème», a-t-il affirmé.

Le Vatican est opposé à toute forme de contraception autre que l'abstinence et réprovoque l'usage du préservatif, même pour des motifs prophylactiques (prévention de maladies).

Benoît XVI, qui laisse derrière lui un profond malaise au Vatican à la suite de l'énorme polém

mique suscitée par sa décision de lever l'excommunication d'un évêque négationniste, a également assuré qu'il ne se sentait «pas seul», mais «entouré d'amis».

À Yaoundé, il a évoqué «les conflits régionaux» qui dévastent l'Afrique, «le trafic des êtres humains [...] nouvelle forme d'esclavage» ainsi que «la pénurie de produits alimentaires», «la crise financière» ou «les désordres du changement climatique» qui affectent le continent «de façon disproportionnée».

Benoît XVI, qui va à la rencontre en Afrique d'une Église particulièrement dynamique, a dit en avoir «une opinion positive», soulignant qu'elle était «proche de ceux qui souffrent et ont besoin d'aide».

Selon les statistiques officielles de l'Église catholique, le nombre de fidèles en Afrique a encore progressé de 3 % en 2007 alors qu'il est resté stable sur l'ensemble de la planète. Près de la moitié des baptêmes d'adultes dans le monde ont lieu en Afrique, selon le quotidien italien *Il Corriere della Sera*. Admettant néanmoins que le «péché existe aussi dans l'Église», Benoît XVI a affirmé qu'il appellerait ses responsables à un «examen de conscience».

L'Église africaine doit également affronter de nombreux problèmes, dont les relations parfois conflictuelles avec l'islam, comme au Soudan et au Nigeria, et le pentecôtisme, qui séduit les populations pauvres par ses promesses de guérison et de prospérité.

Le pape a annoncé que son voyage serait l'occasion d'aborder des thèmes comme la «lutte contre la corruption» et «l'ouverture aux autres religions», estimant que les relations entre catholiques et musulmans étaient «bonnes».

Benoît XVI, qui a placé l'année 2009 sous le signe du continent africain, rencontrera demain les représentants des évêques de 52 pays pour préparer un synode sur l'Afrique prévu en octobre au Vatican. Il quittera le Cameroun vendredi pour l'Angola.

**Benoît XVI  
va en Afrique  
à la rencontre  
d'une  
Église très  
dynamique**

Agence France-Presse



Un moment de répit dans l'enceinte du palais présidentiel à Antananarivo

LE DEVOIR

## Ravalomanana cède le pouvoir à l'armée, qui le remet à «TGV»

En démissionnant hier, contraint et forcé, le président Marc Ravalomanana avait décidé, en guide d'adieu, de conférer le pouvoir à un «directoire militaire» dirigé par un haut gradé, le vice-amiral Hippolyte Rarison Ramaroson, considéré comme l'un de ses proches. Cet ultime pied de nez, qui a suscité la confusion durant plusieurs heures à Antananarivo, a fait long feu. Dans la soirée, ledit «directoire» a transmis par ordonnance les «pleins pouvoirs» à l'opposant Andry Rajoelina. À 34 ans, cet ancien disc-jockey qui a fait fortune dans l'affichage publicitaire, avant de se lancer en politique, mérite plus que jamais son surnom de «TGV».

Élu maire de la capitale malgache, en 2007, à la surprise générale, il est devenu en quelques mois le chef de file d'une opposition jusque-là atone. Le voilà désormais paré du costume de nouvel homme fort de la Grande-Île, au terme de trois mois de crise. Malgré ses tergiversations durant le bras de fer avec l'opposant Marc Ravalomanana, Andry «TGV» a réussi son pari: déloger le chef de l'État du pouvoir.

L'ironie est cruelle pour le président déchu. Cet autodidacte qui avait fait fortune dans l'agro-alimentaire (*Libération* d'hier) s'était lui-même emparé du pouvoir en 2002, grâce au soutien déterminant de la popu-

lation, à l'issue d'une épreuve de force de six mois de avec son prédécesseur, Didier Ratsiraka. Pourtant réélu démocratiquement en 2006, l'homme d'affaires, qui confondait ses intérêts personnels avec ceux du pays, a déçu, avant d'excéder une frange de plus en plus importante de la population par son incapacité à sortir le pays d'une pauvreté endémique.

Andry Rajoelina a su surfer sur ce mécontentement grandissant. Mais certains observateurs s'inquiètent de la répétition de l'histoire à Madagascar. «La majorité des Malgaches ne souhaitait pas forcément l'arrivée au pouvoir d'une sorte de clone de Ravalomanana», assure un bon connaisseur du pays. La jeune garde de l'armée en a décidé autrement.

### Le rôle de l'armée

C'est peut-être là le véritable tournant de cette crise sur une île qui en a connu bien d'autres depuis son indépendance. Traditionnellement légaliste, l'armée, du moins une partie d'elle est, cette fois, sortie de sa réserve. Bousculant des généraux désireux de ne pas s'immiscer dans le jeu politique, une jeune garde d'officiers a pris fait et cause pour Andry Rajoelina. La haute hiérarchie a dû s'incliner. «Les militaires redoutent plus que tout le spectre de la division qui pourrait faire couvrir le risque d'une guerre civile entre les côtiers et les [com-

munautés issues des] hauts plateaux», décrypte Francis Soler, de la *Lettre de l'Océan indien*.

Les événements d'hier à Antananarivo ont illustré la prise de pouvoir des jeunes officiers sur les anciens. En effet, la mise en place du «directoire militaire» avait, semble-t-il, été avalisée par les seconds afin d'obtenir la démission de Ravalomanana. Mais lorsque l'ordonnance signée par le président déchu a été annoncée lors d'une réunion rassemblant des hauts gradés de l'armée, des représentants de l'Église et des diplomates, Andry «TGV», furieux, a quitté en trombe la salle, tandis que ses alliés militaires prenaient à parti leurs aînés et les diplomates présents. Pas question d'exécuter le «testament» du chef de l'État démissionnaire.

Dans la plus grande confusion, les militaires se sont alors rassemblés dans un camp de la capitale pour une réunion orageuse à huis clos. Et, pour mieux prouver leur détermination et leur volonté d'aller jusqu'au bout, les jeunes officiers ont embarqué avec eux certains diplomates ainsi qu'un pasteur. Quelques heures plus tard, le verdict tombait: les anciens avaient cédé aux exigences de leurs cadets. Sans doute, une fois de plus, pour éviter au pays un risque de guerre civile.

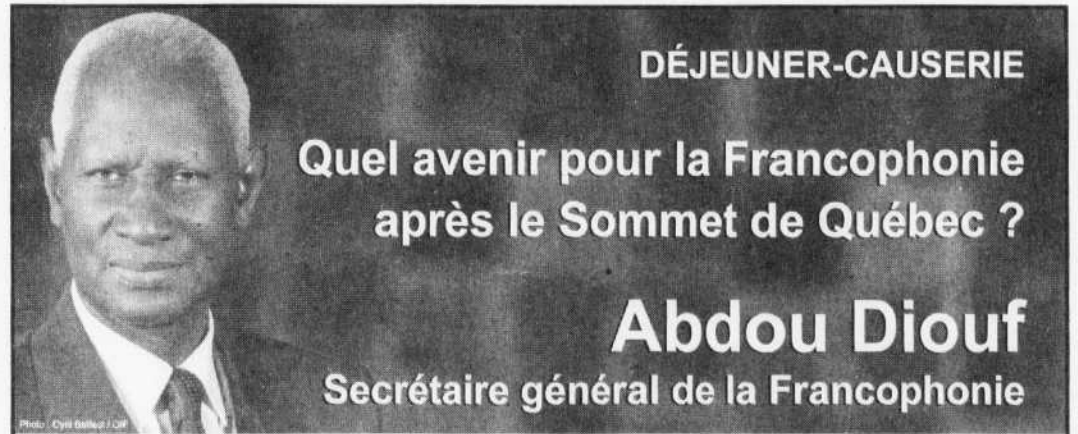
Libération

Des changements pour faire de votre lecture une expérience plus agréable.

MAINTENANT PLUS DE COULEURS



Plus de pages en haute saison.  
Meilleure qualité de l'impression.  
Retouches au plan graphique de l'Agenda.



DÉJEUNER-CAUSERIE

Quel avenir pour la Francophonie après le Sommet de Québec ?

**Abdou Diouf**  
Secrétaire général de la Francophonie

Le XII<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie, qui a eu lieu à Québec en octobre 2008, a adopté une Déclaration et des Résolutions à partir des quatre enjeux: la langue française; la paix, la gouvernance démocratique et l'État de droit; la gouvernance et la solidarité économique; l'environnement, le développement durable et les changements climatiques. C'est dans ce contexte que le Secrétaire général de la Francophonie viendra présenter sa vision des priorités et des mandats que lui ont confiés les chefs d'État et de gouvernement. Il évoquera notamment les moyens qu'il entend déployer pour y donner suite.

LE CONSEIL  
DES RELATIONS  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL

Hôtel Hilton Bonaventure  
Salon Westmount-Outremont  
900, rue de la Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)

Mercredi 25 mars 2009  
de 12 h à 14 h

Inscription: [www.corim.qc.ca](http://www.corim.qc.ca)  
Information: (514) 340-9622

Avec l'appui de:

SNC-LAVALLIN

RioTinto Alcan

crc sogema  
25<sup>ème</sup> anniversaire

Les Offices jeunesse  
internationaux du Québec  
OJQI - OQJI - OQWJ

Institut de l'énergie et de l'environnement  
de la Francophonie  
IEE

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
la francophonie

AGENCE  
UNIVERSITAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

ALFD  
Le Grand Art  
L'ÉNERGIE DE LA FRANCOPHONIE

CENTRE DE LA  
FRANCOPHONIE  
DES AMÉRIQUES

LE DEVOIR

# LE MONDE

## La Corée du Nord demande à Washington de suspendre son aide

Washington — Les États-Unis ont décidé de suspendre leur aide alimentaire à la Corée du Nord à la demande du régime de Pyongyang, a indiqué hier un porte-parole du département d'État, Robert Wood, soulignant l'inquiétude de Washington pour la population nord-coréenne.

«Nous travaillerons avec les ONG américaines et leurs interlocuteurs nord-coréens pour nous assurer que l'aide alimentaire qui se trouve déjà en Corée du Nord est distribuée aux personnes prévues», a ajouté le porte-parole au cours d'un point de presse.

Les États-Unis ont distribué 169 000 tonnes d'aide à la Corée du Nord par le biais d'organisations non gouvernementales en 2008-09. Le dernier envoi représentait environ 5000 tonnes d'huile végétale et de graines de

soja, a précisé M. Wood. «Il est évident que nous sommes déçus, a-t-il poursuivi. C'est une aide alimentaire dont le peuple nord-coréen a besoin. C'est pour quoi nous sommes inquiets.»

«Cette aide humanitaire que nous fournissons à la Corée du Nord n'a rien à voir avec les négociations à six» (États-Unis, Chine, Japon, Russie et les deux Corées) destinées à convaincre le régime de Pyongyang de renoncer à son programme nucléaire, a-t-il souligné. «Il s'agit d'une inquiétude réelle pour ces gens», a ajouté M. Wood. «Comme vous le savez, la situation alimentaire en Corée du Nord n'est pas bonne. Nous sommes donc très inquiets.»

Le porte-parole a assuré que la Corée du Nord n'avait pas donné d'explication à sa décision de refuser l'aide alimentaire américaine. Il a indiqué que Washington

avait été informé «il y a quelques jours» de la décision de Pyongyang. Les États-Unis avaient promis de livrer 500 000 tonnes de nourriture à la Corée du Nord en 2008, dont 400 000 par l'entremise du Programme alimentaire mondial des Nations unies.

Selon une étude du rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Corée du Nord, quelque 6,9 millions de Nord-Coréens ne reçoivent pas l'aide alimentaire dont ils ont besoin. «Quelque 8,7 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire et ont donc besoin d'aide», explique le Thaïlandais Vitiit Muntarhorn dans son rapport qui devait être présenté lundi devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Agence France-Presse

## Medvedev parle de réarmer la Russie «à grande échelle»

Le président russe a fait une nouvelle sortie qui présage mal de la détente avec l'OTAN espérée depuis l'accession au pouvoir de Barack Obama. Mais les propos de Dmitri Medvedev servent aussi à rassurer le monde militaire.



IVAN SEKRETAREV REUTERS

Le «commandant en chef» a tenu son discours devant un parterre de hauts gradés.

LORRAINE MILLOT

Comme au bon vieux temps de la guerre froide, le Kremlin a fait encore une fois chauffer les fils des agences de presse hier, en annonçant un «réarmement à grande échelle» de la Russie, à partir de 2011. «Il reste un potentiel de conflit sérieux dans certaines régions, alimenté par des crises locales et les tentatives incessantes de l'Otan de développer son infrastructure militaire près de la Russie», a lancé Dmitri Medvedev. Le président russe faisait allusion au programme américain de «bouclier antimissile» prévu en Pologne et République tchèque, ainsi qu'aux projets d'élargissement de l'Otan à l'Ukraine et la Géorgie. Deux projets dont la Russie fait tout un psychodrame, depuis longtemps déjà, déclarant qu'ils la visent directement.

Au moment où la nouvelle administration Obama propose de relancer la relation avec la Russie, cette nouvelle sortie de Dmitri Medvedev présage mal de la détente. Tout en disant se réjouir des mains tendues, Moscou cultive une rhétorique dure et répète ne plus rien vouloir céder, ni sur le bouclier ni sur l'élargissement de l'Otan. «Mais ces propos de Medvedev

étaient surtout à usage interne. Et les États-Unis savent distinguer nos mots et nos actes, souligne Evgueni Volk, analyste de la Fondation Heritage, à Moscou. En période de crise, Medvedev a surtout voulu montrer qu'il continue de soutenir l'industrie militaire russe.»

Officiers

Le commandant en chef a tenu son discours devant un parterre de hauts gradés, qui sont actuellement très secoués par une importante réforme de l'armée. D'ici 2012, l'armée russe doit perdre 134 000 hommes, pour revenir à un million. Le nombre d'officiers serait divisé par deux (de 355 000 aujourd'hui à 150 000 en 2012). La réforme suscite de grosses inquiétudes dans les rangs, que Medvedev cherche à calmer en rappelant l'importance de l'armée et en lui promettant de nouveaux équipements.

«Dans son discours, Medvedev a surtout souligné la néces-

sité de rééquiper l'armée, relève Ivan Kononov, expert militaire du journal Kommersant, qui a assisté hier à ce raout d'épaulettes. Il a soulevé un vrai problème: 10 % seulement des équipements de l'armée russe sont modernes.»

Pilier du régime

La réforme en cours indispose jusqu'aux plus hauts généraux, souligne aussi Evgueni Volk, de la Fondation Heritage. «Et l'armée est un pilier central du régime, qui ne peut pas trop compter sur la loyauté de la population, poursuit cet expert. Pour cela, Medvedev doit à tout prix apaiser les militaires.»

Quant aux menaces que ces tirades font peser sur les relations internationales, Evgueni Volk relativise: «La guerre froide n'a jamais vraiment cessé. Une autre question est de savoir si la Russie a vraiment les moyens aujourd'hui de la poursuivre.»

Libération

### EN BREF

#### Armée symbionèse

Los Angeles — Une sexagénaire a été libérée hier en Californie où elle était emprisonnée pour des actes de terrorisme commis en 1975 au nom de l'Armée symbionèse de libération (SLA), groupuscule connu pour avoir enlevé l'héritière Patricia Hearst, selon les autorités. Sara Jane Olson, 62 ans, a été relâchée de la prison de Chowchilla après avoir purgé sept ans des deux peines consécutives de dix ans auxquelles elle avait été condamnée en janvier 2002 à Los Angeles. Mme Olson, dont le vrai nom était Kathleen Soliah, avait été inculpée du dépôt d'une bombe artisanale sous des voitures de police de Los Angeles, et du meurtre d'une femme lors d'une attaque de banque commis en 1975 à Sacramento. — AFP

#### Le soldat Shalit

Jérusalem — Israël a rejeté hier les conditions posées par le mouvement palestinien Hamas pour la libération de centaines de prisonniers palestiniens en échange du soldat israélien Gilad Shalit et exclu tout allègement du blocus imposé à

la bande de Gaza. Le premier ministre sortant Ehoud Olmert a néanmoins affirmé jouté qu'il poursuivra ses efforts pour ramener Shalit chez lui. Un responsable israélien a de son côté exclu tout allègement du blocus, imposé à la bande de Gaza depuis sa prise de contrôle par les islamistes du Hamas en juin 2007, sans la libération du soldat capturé en 2006 à la lisière du territoire palestinien par un commando palestinien. — AFP

#### RDC: la situation empire

Genève — La situation des droits de l'homme s'est «détériorée» depuis un an en République démocratique du Congo, selon le Rapporteur spécial de l'ONU en RDC, Walter Kalhin, qui présentait son rapport devant le Conseil des droits de l'homme à Genève. Selon M. Kalhin, l'est du pays, où des combats ont fait rage en fin d'année entre les rebelles de Laurent Nkunda et les forces gouvernementales, a été plus particulièrement le théâtre de «violations massives et systématiques» envers les civils, dont les déplacements de population, les violences contre les femmes et les jeunes filles et le recrutement d'enfants par des groupes armés. — AFP

## L'EUROPE, C'EST LE TEMPS OU JAMAIS!

RÉSERVEZ 2 BILLETS D'AVION AVANT LE 31 MARS ET OBTENEZ 3 JOURS DE LOCATION DE VOITURE OU 1 NUIT D'HÔTEL GRATUITE!

L'EUROPE, C'EST LE BON VIN.

PARIS, FRANCE  
**1099\$**

FORFAIT VILLE  
Quality Hôtel Abaca 3★  
Petits-déjeuners, croisière  
d'une heure sur la Seine  
5, 6, 11, 20 et 23 avril • 7 nuits

NICE, FRANCE  
**1899\$**

CIRCUIT ACCOMPAGNÉ  
Semaine royale à Nice  
Séjour à Nice,  
10 repas, 14 inclusions  
14 mai • 7 nuits



L'EUROPE, C'EST L'HEURE DU THÉ.

LONDRES, ANGLETERRE  
**1399\$**

FORFAIT VILLE + EXCURSIONS  
Londres et l'Angleterre historique\*  
Petits-déjeuners, tour de Londres  
en français, excursions avec guide  
7 et 14 juin • 6 nuits

VIENNE, AUTRICHE  
**1589\$**

FORFAIT VILLE + EXCURSIONS  
Vienne flamboyante\*\*  
Petits-déjeuners, visite guidée,  
passe de 3 jours à Vienne  
10 et 17 mai • 7 nuits



L'EUROPE, C'EST LA MER.

ATHÈNES, GRÈCE  
**1399\$**

FORFAIT BALNÉAIRE  
Kinetta Beach 4★  
3 repas par jour  
30 avril, 7, 14, 21 et 28 mai • 7 nuits

GRÈCE ET TURQUIE  
**1589\$**

CROISIÈRE DANS LES ÎLES  
Splendeurs de l'Égée\*\*\*  
Croisière dans les îles grecques et  
en Turquie, séjours à Athènes, 15  
30 avril • 7 nuits



VACANCES  
transat

1 877 877-8812

VOYAGES EN DIRECT.COM

Gagnez un voyage pour 2 sous le soleil, visitez notre site.

Départ de Montréal. Prix par personne en occupation double incluant le vol aller-retour, hébergement, transferts, taxes et rebais applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées le 11 mars 2009 sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. \*Prix valables pour l'option 1, croisière en cabine intérieure. \*\*La promotion 3 jours de location de voiture ou une nuit d'hôtel gratuite est valable à l'achat de deux billets d'avion aller-retour vers l'Europe avant le 31 mars 2009. Location de voiture: catégorie B (voiture de base), pour des séjours entre le 1er avril et le 31 octobre 2009. Non valable pour Athènes et pour les vols réservés en coopération avec une croisière. Nuit d'hôtel: applicable sur des destinations et des séjours sélectionnés, pour des séjours entre le 1er avril et le 30 juin 2009. Non valable à l'achat d'un forfait vols, hôtel et transferts. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion et peut être retirée en tout temps. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures Europe et Îles-Espagne-Greces 2009-2010 de Vacances Transat effectuées sur les sites de Vacances Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec no. 825121. Ses bureaux sont situés au 3000, rue Labrecque, bureau 500, Montréal (Québec) H3K 4K2. Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

## Qu'ont en commun?

philosophie, discours universitaire, action, jeunesse, inn, neurologie, biotechnologies, réseau, environnementale, Tintin, émotions, soins, changements climatiques, numérisation, mathématiques, supérieures, enjeux, individuation, cyberspaces, culture, leadership, naissances, nanotechnologies, Afr, doubles mentaux, qualité de vie, image, supervision et ac, humain, Canadiens de Montréal, risque bioméd, aire, gouvernance, éducation, capacités organisa, défi ArtScience, identités, émancipation, informel, pensée critique, services de garde, intervention, didactique, subjectivité, accommodements, manuels scolaires, développement durable, technologies, Amériques

77<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas

la science en  
français  
UNE AFFAIRE CAPITALE

Université d'Ottawa  
11-15 mai 2009

Pour le savoir, visitez [www.acfas.ca](http://www.acfas.ca)

TARIFS PRÉFÉRENTIELS AVANT LE 31 MARS 2009



Développement  
économique, Innovation  
et Exportation



## ÉDITORIAL

## LES MILLIONS EN PRIME

## La grossièreté

Après avoir bénéficié d'une aide publique s'élevant à 170 milliards, voilà qu'on apprend que la compagnie d'assurances A.I.G vient d'accorder des millions en primes à des cadres et des employés. Tout naturellement, cette nouvelle a aiguïlé la colère ressentie par les Américains et par le premier d'entre eux: Barack Obama.



avant de formuler la moindre explication sur le sujet, si tant est qu'on y parvienne, on se doit d'observer un devoir de prévention envers l'ami lecteur tant cette histoire est aberrante, pour rester poli. Tenez-vous bien: les individus qui ont perçu 165 millions ces jours-ci et 55 millions en décembre sont ceux-là mêmes qui travaillaient pour, ou qui dirigeaient, façon de parler évidemment, la division de produits financiers ayant plombé les livres d'A.I.G. Pour reprendre le constat d'un sénateur, ces gens-là jouissent désormais d'une prime à l'incompétence.

Comment en est-on arrivé là? Comment se fait-il qu'on ait tordu le cou de la logique, qu'on ait sombré dans un océan d'irrationalité, qu'on ait rayé d'un trait de plume l'éthique de responsabilité au profit de la seule éthique de conviction? Comment est-il possible que les droits effectivement contenus dans le lien contractuel unissant ces employés à A.I.G aient préséance sur le bien public puisque sans le public ils pointeraient au chômage depuis septembre dernier?

Cette histoire bafouant tout effort d'entendement, on ne sait quoi répondre, si ce n'est que le lobby ayant milité pour le décloisonnement tous azimuts de la finance et de la rémunération sans cesse croissante et sans cesse prononcée peut se targuer d'avoir réussi sur toute la ligne, au risque de nous exposer à la pire dépression depuis celle des années 30. Parlons-en de la rémunération.

Selon une étude réalisée par deux économistes américains pour le National Bureau of Economic Research, les années 20 et la dernière décennie présentent un point commun sidérant: le salaire des p.-d.g. des établissements financiers était, hier comme aujourd'hui, de 30 à 50 % supérieur à celui des p.-d.g. des compagnies industrielles, des sociétés de services, etc. D'après Thomas Philippon, l'un des auteurs de l'étude, lorsqu'il y a équilibre entre l'économie dite réelle et le monde bancaire, de telles distorsions sont inexistantes.

Cela étant dit, on ne sera pas étonné que 83 % des Américains souhaitent que la Maison-Blanche et le Congrès balisent les politiques de rémunération. Ce souhait se confondant en fait avec l'exigence, on craint sérieusement un retour du populisme propre à compliquer la tâche d'Obama. En effet, pour ce dernier, le défi qui se dessine est le suivant: comment faire avaler à une forte majorité de citoyens très remontée contre tout ce qui ressemble à Wall Street la nécessité de prêter des milliards sans passer pour un avocat de Wall Street?

En attendant le sauvetage de telle ou telle autre banque par l'État, il faut espérer que l'offensive légale amorcée par le procureur de l'État de New York atteigne son but. Ce dernier estime qu'A.I.G. ayant été sous-capitalisée lorsque ces primes ont été décidées, les gens qui s'en sont mis plein les poches doivent rembourser. Rembourser et déguerpir au plus vite.

## SALVADOR

## Un sol fuyant

Victoire extraordinaire que celle, dimanche dernier, de Mauricio Funes à la présidentielle salvadorienne, au vu de l'indécrottable culture anticommuniste de la clique politique qui tient le pouvoir au Salvador depuis des décennies. En remportant l'élection, la gauche chasse pour la première fois de la présidence la droite et l'extrême droite qui incarne le parti Arena, parain politique des pires exactions commises pendant la guerre civile par l'armée et les escadrons de la mort. Aussi, M. Funes a-t-il visé parfaitement juste dans son discours de victoire en évoquant la mémoire de l'archevêque Oscar Romero, assassiné en pleine messe à San Salvador en mars 1980 par les paramilitaires.

Comme le sol s'annonce fuyant sous les pieds du président élu: conjoncture économique extrêmement difficile, corruption, circulation épidémique d'armes légères, violence des gangs font de ce pays l'un des plus criminalisés au monde... Agé de 49 ans, M. Funes est une ex-vedette du journalisme. Mais il est sans expérience militante et politique. Or, aussi symbolique soit-elle, sa victoire a été remportée sur le fil avec 51,3 % des suffrages au terme d'une campagne pendant laquelle son rival Rodrigo Avila, ancien chef de la Police nationale, n'aura eu de cesse de l'accuser de vouloir faire du Salvador un satellite du Venezuela de Hugo Chávez — dont la vieille garde du FMLN est proche. Il a presque convaincu. Reste, d'autre part, que M. Funes devra composer avec une Assemblée législative où c'est toujours la droite, formée de l'Arena et de deux partis tiers, qui tient la majorité.

L'ex-guérilla du FMLN, intégrée au processus politique depuis 1992, a vu en lui le candidat tombé du ciel qui lui donnerait enfin la présidence. De quel ciment sera fait ce mariage de raison? M. Funes, qui n'a pris sa carte d'adhésion au Front Farabundo Martí que quelques mois avant le scrutin, dit ouvertement appartenir à une gauche qui s'apparente bien davantage à celle du Brésilien Lula qu'à celle de Chávez. Au demeurant, la petite économie salvadorienne est dollarisée, intimement liée à l'américaine: les quelque 3 milliards \$US que les 2,5 millions d'expatriés aux États-Unis renvoient annuellement à leur famille comptent pour 20 % du PIB salvadorien. En revanche, le FMLN est toujours contrôlé par sa faction communiste, à commencer par Salvador Sanchez Ceren, leader historique du mouvement et colistier de M. Funes à la vice-présidence. Comment la modération affichée par le président élu s'accommodera-t-elle des tenants de cette gauche radicale?

La popularité de Barack Obama étant ce qu'elle est, M. Funes ne courait aucun risque politique à promettre de resserrer les liens avec les États-Unis. Le progrès social au Salvador ne passe pourtant pas exclusivement par là: que M. Funes parvienne à freiner l'évasion fiscale à laquelle se livrent sans scrupules les gens d'affaires, qu'il arrive à réduire la corruption policière et la violence des gangs, qu'il trouve du travail aux jeunes dont le taux de chômage est supérieur à 60 %. Bref, qu'il rende justice à Mgr Romero, dont il promet de s'inspirer, et le Salvador fera des petits pas de géant.

gtaillefer@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



## LETTRES

## Un côté de la barricade justifie l'autre

Le titre du *Devoir* de ce matin, on aurait pu l'écrire samedi matin. Il ne manquait que le nombre d'arrestations parce qu'année après année, les événements se répètent. Un côté de la «barricade» justifiant l'autre... et c'est le cirque. Dommage, la cause est pourtant juste. La police de Montréal, comme bien des polices du monde, a sérieusement besoin d'être mise sous la loupe, observée, questionnée. «Les policiers impliqués dans les événements de Montréal-Nord ont fait leur travail», disait le président de la Fraternité des policiers, Yves Francoeur. Je ne suis pas d'accord. Un jeune homme est mort sans raison parce qu'un policier qui panique n'est pas à sa place. Je ne dis pas que tous les policiers sont incompétents, mais qu'ils doivent tous être responsables de leurs gestes. Et demander eux-mêmes qu'on revioie les méthodes si elles sont inadéquates.

Les policiers de l'affaire Villanueva n'ont pas encore eu à répondre convenablement de leur incompétence. Que ce soit la panique ou l'usage imbécile du Taser, il y a des choses qu'on ne doit pas accepter. On a poussé l'audace jusqu'à demander qu'on leur laisse le droit à l'anonymat pendant les procédures... Venant d'un «service» si prompt à ficher les «suspects», ça laisse perplexe. D'ailleurs, les policiers opèrent sur le terrain dimanche avaient justement choisi «l'anonymat» en cachant leurs numéros matricules, un procédé ancien, mais toujours aussi honnête. Les affiches qualifiant d'assassins les policiers responsables de la mort de Freddy Villanueva ne sont aussi que provocation. Un côté de la «barricade» justifiant l'autre...

Si des événements entourant la manifestation contre la brutalité policière se répètent encore et encore, il faudra pourtant bien trouver moyen de changer de méthodes. Le

sujet est trop important pour être laissé aux seules teintes du noir et du blanc qui n'expliquent pas grand-chose, mais qui servent si bien l'immobilisme. Il faut faire preuve d'imagination, penser autrement, cesser de se cogner sur le mur, de plus en plus épais. Si les organisateurs pensaient à un service d'ordre béton pour éviter les provocateurs? Et même ceux qui sont de la police, ça s'est déjà vu... Il doit bien y avoir dans une centrale syndicale ou des mouvements populaires des personnes qui savent encore constituer un service d'ordre? Je nous souhaite à tous que l'on trouve d'autres avenues comme un certain Gandhi, jadis.

Jacques Levesque  
Le 16 mars 2009

## Deux poids, deux mesures

Je n'arrive pas à le croire! Alors que mon fromager local peine à se remettre de la guerre du MAPAQ contre la listériose, voilà que l'on apprend que le gouvernement du Québec a abandonné ses inspections sur le fromage venu de l'étranger. Pourquoi le gouvernement du Québec exerce-t-il une quasi-forme de répression quant vient le temps de surveiller les fromagers québécois tandis qu'il laisse passer des tonnes de fromages de l'étranger qui vont automatiquement contaminer les fromages québécois dans les comptoirs? Croyez-vous que les bactéries demandent l'autorisation pour se promener d'un fromage à l'autre en contamination croisée? Comment le ministre Laurent Lessard pourra-t-il être pris au sérieux à l'avenir lorsqu'il s'évertuera encore une fois à défendre l'initiative matraque de son ministère?

La découverte d'un double standard quant à la gestion des fromages pourrait inquiéter drôlement le consommateur. Est-ce à dire que la négligence du MAPAQ aurait pu en-

traîner des risques pour la santé? J'ose imaginer la tête de mon fromager qui a subi une véritable saignée de la part des inspecteurs du MAPAQ, qui n'ont pas lésiné lorsqu'ils ont décidé de mettre à la poubelle des tonnes de fromages fait par des artisans d'ici. Facile d'imaginer la colère des fromagers d'ici qui se battent encore aujourd'hui pour leur survie à la suite du saccage du MAPAQ de septembre 2008 lorsqu'ils apprendront la nouvelle de cette double norme de la part du ministère. Le gouvernement se retrouverait-il avec des poursuites sur les bras pour pratiques abusives?

Jean-Guy Gagné  
Rimouski, le 17 mars 2009

## Salut Bashung!

Quand j'ai appris le décès du chanteur Alain Bashung, je me suis tout de suite dit qu'il sera difficile d'envisager l'avenir sans nouvel album de ce grand de la chanson. Bien sûr, nous sommes tous mortels. Bashung autant que nous tous. La Fauchouse aurait pu remettre ce rendez-vous avec Bashung... en 2043! Mais non, elle a décidé de cogner à sa porte deux semaines après son dernier tour de piste dans le cadre de la cérémonie des Victoires. On sentait sa fragilité, sa vulnérabilité... Bashung faisait partie des géants de la chanson française. Peu de chanteurs sont parvenus à m'émouvoir autant, tant par la qualité de leurs textes que par la beauté de la musique qui les accompagne. Léo Ferré y est également parvenu. Bashung était inclassable. Il a touché à tous les genres musicaux au cours de sa longue carrière. Je me réjouis à penser qu'il me reste encore des choses à découvrir à propos de l'œuvre de Bashung. Parce que faire le tour d'un géant, ça prend toute une vie!

Pascal Alain  
Carleton-sur-Mer, le 16 mars 2009

## LIBRE OPINION

## Chasse au phoque: l'IFAW répond à Nature Québec

OLIVIER BONNET  
Directeur du Fonds international pour la protection des animaux (IFAW)

Le texte de Nature Québec publié dans la page *Idées* du *Devoir* du 12 mars dernier, intitulé «Le phoque du Groenland n'est pas menacé», perpétue les mythes au sujet de la chasse aux phoques. Il ne rend pas service aux lecteurs qui devraient être informés des faits vérifiables pour comprendre pourquoi le plus grand abattage de mammifères marins au monde, la chasse aux phoques commerciale canadienne, est tant décrié à la fois à l'étranger et ici au Canada.

Nature Québec, qui fait par ailleurs un excellent travail en matière de programmes écologiques au Québec, prend position pour la toute première fois de son existence sur ce dossier. Un peu trop hâtivement, au vu de certaines affirmations qui ressemblent davantage aux arguments fallacieux du Conseil canadien de la fourrure ou de Pêches et Océans Canada, qui finance cet organisme.

Le mythe qui rend le phoque du Groenland responsable de tous les maux des pêcheries en général, et du non-rétablissement des stocks de morue en particulier, a la vie dure dans les provinces atlantiques. C'est un bouc émissaire très pratique, mais dépourvu de fondement scientifique. Parmi les nombreuses études portant sur la prédation de la

morue ou d'autres espèces par le phoque du Groenland, aucune n'a pu démontrer un quelconque impact sur les stocks de poissons — un fait reconnu depuis un certain temps déjà par les biologistes qui travaillent à Pêches et Océans Canada.

Le prétendu «équilibre écologique» qui justifierait l'abattage de centaines de milliers de bébés phoques est un autre mythe qui a été rejeté par les écologistes dans les années 1930. Il y a par contre une abondante littérature scientifique témoignant du fait que les écosystèmes dans le golfe du Saint-Laurent, comme ailleurs dans cette région maritime convoitée depuis des siècles, ont été vidés par la surpêche et profondément transformés par la surexploitation et l'activité humaine. Une étude récente montre même que la pêche industrielle, pratiquée depuis des décennies, a modifié l'évolution de la morue de façon permanente...

En matière d'abattage sans cruauté, Nature Québec omet de dire que le Fonds mondial pour la nature (WWF) n'a pas d'expertise dans ce domaine — Nature Québec non plus — et réfère ces questions aux organisations spécialisées en bien-être animal, comme le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW). Son nom est néanmoins régulièrement exploité à des fins de justification de la chasse aux phoques, ce que cet organisme n'apprécie guère. Il faut

également souligner que le rapport en question (2005) fait état de 11 recommandations qui devraient être appliquées afin que la chasse soit pratiquée sans cruauté — ce qui n'est pas le cas en 2009, une nuance plutôt importante!

Dans son texte, Nature Québec précise que les chasseurs de phoques sont également des pêcheurs. En fait, ce sont pour la plupart des pêcheurs, qui chassent le phoque entre deux jours à deux semaines par an, pour un revenu d'appoint, et non l'inverse! Le mythe de la dépendance économique a été sérieusement ébranlé depuis que les coûts associés au maintien de la chasse en 2007 et en 2008 (brise-glaces de la Garde-côtière, surveillance de Pêches et Océans, nombreux voyages de délégations en Europe, effondrement du prix des peaux de phoque, inventaires invendus depuis 2007) indiquent que la chasse aux phoques coûte peut-être davantage aux contribuables canadiens qu'elle n'en rapporte aux pêcheurs — sans parler de l'impact économique de divers programmes déjà en cours. Il est grand temps que le gouvernement fédéral et les députés qui représentent ces communautés prennent leurs responsabilités et investissent dans des emplois ayant un avenir plus prometteur. Nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle! Pour une première prise de position sur ce dossier chaud, Nature Québec devra repasser.

## IDÉES

Google et les bibliothèques

## La revanche de la cigale sur la fourmi

GUYLAINE BEAUDRY

Présidente de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec  
Directrice du Centre d'édition numérique de l'Université de Montréal et du consortium Érudit

Dès son arrivée en 1998, Google s'est imposé de façon massive par sa facilité d'utilisation et la relative pertinence des résultats de recherche obtenus. Depuis quelques années, une partie de la stratégie d'affaires de cette entreprise porte sur les fichiers de contenu. L'empressement et les ressources considérables consacrées à constituer des fonds confirment que l'enjeu des prochaines années est de posséder des fichiers de contenu de qualité par, notamment, la numérisation des patrimoines éditoriaux, tant culturels que scientifiques.

Au début de son programme Recherche de livres, Google n'avait pas un seul livre à mettre en ligne. D'où proviennent les livres que Google numérise, indexe et diffuse par sa plateforme? Principalement de deux sources: les grandes bibliothèques publiques et universitaires, ainsi que les éditeurs. Plusieurs bibliothèques participent au projet Google, notamment celles des universités de Stanford, du Michigan et d'Oxford, ainsi que la New York Public Library, la Bayerische Staatsbibliothek et la Bibliothèque municipale de Lyon.

En 2005, l'Association of American Publishers et l'Authors Guild ont déposé des requêtes contre Google sous le motif que ce dernier, en numérisant entièrement les livres pour les indexer en texte intégral, viole le droit de l'auteur et de l'éditeur en le faisant sans leur permission. Le 28 octobre 2008, une entente hors cour est intervenue entre les parties.

## Commercialisation

Alors que la poursuite contre Google portait sur le concept de «fair use» dans le monde numérique, l'entente ne répond pas à cette question et établit plutôt les conditions de commercialisation du fonds constitué par Google. Les représentants des auteurs et des éditeurs ont obtenu de Google le paiement d'une somme de 45 millions \$US à distribuer entre les détenteurs de droits pour tous les livres numérisés le 5 janvier 2009 ou avant. La distribution de cette somme, ainsi que 63 % des revenus à venir, sera assurée par le Book Rights Registry, une agence de paiement de redevances qui sera créée grâce à une contribution de Google de 34,5 millions \$US. Voilà pour les auteurs et les éditeurs.

Google reçoit néanmoins une part importante du gâteau puisque cette entente marque le début de l'exploitation du fonds qu'il a constitué. Eh oui! L'accès aux livres numérisés sera maintenant tarifé. Du coup, Google Recherche de livres devient *Google Library Project*. Les particuliers pourront payer pour avoir accès à un ou à des livres du fonds. Les bibliothèques achèteront des abonnements institutionnels pour donner accès à leurs usagers.



La New York Public Library fait partie d'un groupe de bibliothèques, publiques et universitaires, ayant une entente avec Google.

MIKE SEGAR REUTERS

Il y a bien quelques largesses envers les bibliothèques, tout de même! D'abord, des «terminaux» dans les bibliothèques universitaires et publiques américaines donneront accès au fonds Google Library — comme si ce mode de diffusion correspondait aux besoins des bibliothèques et de leurs usagers. Aussi, les bibliothèques qui collaborent avec Google recevront les fichiers des livres numérisés pour lesquels une série de contraintes plutôt lourdes sont imposées, dont la restriction de la diffusion au réseau institutionnel, sans indexation possible par d'autres outils de recherche.

## Résumons:

- 1- Les bibliothèques prêtent gracieusement à Google leurs collections pour qu'elles soient numérisées, selon une entente non exclusive.
- 2- Les fichiers appartiennent à Google, mais peuvent être utilisés de façon plutôt contraignante par les bibliothèques.
- 3- Google vend l'accès à ces collections aux particuliers et aux bibliothèques.
- 4- Google, les auteurs et les éditeurs se partagent les recettes des ventes.

Les bibliothèques signataires permettent à Google de constituer un fonds mondial multilingue qui lui donne une position sans précédent dans l'histoire du livre et de l'édition. Ces collections sont développées par des bibliothécaires depuis des générations et, dans plusieurs cas, grâce à des investissements publics. Les bibliothèques sont les institutions que les sociétés ont créées pour mettre en commun des documents et ainsi assurer leur libre accès. Même si elles ne disposent pas de res-

sources financières à la mesure de Google, les bibliothèques bénéficient d'un capital symbolique considérable, notamment en raison de la richesse de leurs collections. En donnant leurs collections à numériser, c'est comme si les bibliothèques avaient converti leur capital symbolique en capital financier. Seulement, c'est un empire fondé il y a dix ans qui le récupère en constituant son fonds de commerce, sans que nous puissions avoir quelque assurance sur l'accessibilité à ce bien collectif dans 50, 100 ou 200 ans.

De plus, les collections des bibliothèques seront pour la première fois vendues. Les bibliothécaires ont un engagement moral à ne pas faire n'importe quoi avec les collections constituées depuis des générations. Ne nous méprenons pas. Il s'agit bien de la privatisation d'un bien public. Et si le rôle des bibliothécaires du début du XXI<sup>e</sup> siècle était plutôt celui-ci: porter vers le numérique les documents des cultures du manuscrit et de l'imprimé, et les rendre disponibles selon les principes d'accès légués par la génération précédente?

## Un aspect moral

En procédant ainsi, les bibliothèques signataires peuvent donner l'impression qu'elles agissent à courte vue et en fonction des communautés qu'elles ont à desservir directement. Puisque les fichiers peuvent éventuellement être mis à disposition de leurs clients ou usagers, leurs missions sont sauvées. Or, il faut prendre en compte que les collections numérisées sont constituées de livres provenant de tous pays. Il y a là un aspect à tout le moins moral à considérer. Un livre représente da-

vantage que sa matérialité puisqu'il s'inscrit dans le patrimoine et la production éditoriale d'une société. Mais plus encore, si on reconnaît que le numérique permet le plus grand accès à la connaissance, en permettant à Google de constituer ce fonds et de le diffuser, ce sont les fonctions de diffusion et de préservation des collections qui échappent aux bibliothèques. C'est pourtant là leur raison d'être depuis Alexandrie.

Finalement, cette responsabilité cédée aux outils de recherche par quelques bibliothèques peut avoir des effets pernicieux. En effet, certains États pourraient ne pas se sentir concernés par la responsabilité des institutions documentaires à numériser pour le bien commun puisqu'une entreprise américaine s'en charge. Il y a heureusement plusieurs initiatives (Europeana, Open Content Alliance, etc.) qui, sans disposer de la renommée et des capitaux de Google, lui font contrepoids en assumant les responsabilités des bibliothèques de l'ère numérique.

Les trésors documentaires des collections des bibliothèques constituent une véritable caverne d'Ali Baba dont seul Google peut présentement déclamer le sésame pour en exploiter le capital économique. Il faut bien reconnaître la puissance d'un géant de seulement quelques années qui constitue une collection de livres à dimension titanique sans payer un sou pour obtenir son fonds de commerce. C'est comme si la fourmi venait de se faire ravir ses réserves par la cigale. Devant telle situation, on peut avoir envie de voir se rallier les bibliothécaires et de lancer: «Bibliothèques du monde entier, unissez-vous!»

L'UQAM en grève

## Les professeurs demandent un rattrapage salarial et 300 nouveaux postes

MARTIN PETITCLERC,  
JEAN-FRANÇOIS HAMEL,  
LUC BONENFANT,  
LAURENCE-LÉA FONTAINE,  
ÈVE PAQUETTE

Professeurs à l'UQAM

Le 10 mars dernier, les professeurs de l'UQAM ont décidé de prolonger le mandat de grève donné à leur syndicat et de cesser toutes leurs activités d'enseignement et de recherche pendant une semaine entière. Pourquoi? Pour sauver ce qui reste d'une université profondément ébranlée et défendre la mission qui est la sienne. Car les enjeux de cette grève dépassent la seule question des salaires et des conditions de travail des professeurs. Il en va, croyons-nous, de l'avenir d'une institution qui, depuis sa fondation, a contribué à renforcer le visage francophone de Montréal et à démocratiser l'accès à l'éducation supérieure pour l'ensemble de la population québécoise.

Ce conflit de travail ne se comprend qu'à la lumière de la crise immobilière que l'UQAM a traversée et dont les causes sont bien connues. La direction de l'université a en effet été peu scrupuleuse dans la mise en place de projets immobiliers qui devaient répondre au manque d'espace dont souffrait l'établissement.

Dans un rapport déposé en juin 2008, le vérificateur général du Québec écrit que «le recteur a montré peu d'intérêt quant à l'impact des projets immobiliers sur la situation financière toujours précaire de l'université» et qu'il a pris «des décisions importantes sans demander l'approbation» du conseil d'administration ou en transmettant à ce dernier des informations incomplètes ou inexactes. Suivant des directives gouvernementales, la direction s'est ainsi

engagée dans un partenariat public-privé qui s'est rapidement avéré désastreux. Après le départ précipité des responsables de ce fiasco immobilier, la nouvelle administration de l'UQAM n'a eu d'autre choix que d'interrompre la construction de cet élément blanc qu'est devenu l'Îlot voyageur.

## Payer les pots cassés

Selon un scénario maintenant familier, c'est la communauté universitaire qui a payé les pots cassés tandis que les responsables quittaient le navire avec de généreuses primes de départ. Le ministère de l'Éducation, niant d'abord ses responsabilités, décidait de faire pression sur l'UQAM, en retenant des subventions qui lui étaient dues, pour qu'elle adopte un plan de redressement. Concrètement, cela s'est traduit par une hausse des frais et une réduction des services pour les étudiants, la mise à pied de nombreux employés de soutien, le gel de l'embauche de professeurs, l'augmentation du nombre d'étudiants par classe, etc.

Les effets de ce plan ont été ressentis avec d'autant plus de force que l'UQAM est l'une des institutions les plus fragiles d'un réseau universitaire québécois par ailleurs sous-financé. Pendant ce temps, la direction de l'UQAM dépensait des millions pour des firmes d'experts-comptables qui devaient lui permettre de retrouver l'équilibre budgétaire... L'automne dernier, le gouvernement, aussi blâmé par le rapport du vérificateur général, décidait enfin de soulager l'université d'une part des lourdes charges entraînées par ce désastre immobilier. Terminée, la crise? Non, loin de là.

Devant les professeurs qui veulent discuter de la relance de l'UQAM, quelle est l'attitude

de Claude Corbo et de son équipe? Ils refusent, au nom d'un redressement comptable à courte vue, d'aborder les questions essentielles qui concernent l'avenir de l'université. La direction utilise en effet le prétexte de la crise immobilière pour refuser de négocier de bonne foi la convention collective des professeurs, échue depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007, mettant ainsi en péril la vitalité et le développement de l'UQAM au cours des prochaines années.

Pourtant, les demandes du Syndicat des professeurs sont pourtant parfaitement raisonnables. Les professeurs exigent un rattrapage salarial parce qu'ils sont les moins bien payés de tout le réseau universitaire québécois et qu'ils souhaitent que leur établissement demeure compétitif sur le marché de l'emploi en offrant aux meilleurs candidats des conditions équivalentes à celles que l'on trouve ailleurs.

Mais la demande principale du syndicat concerne l'embauche de 300 nouveaux professeurs de manière à atteindre une parité relative avec les autres universités en ce qui concerne le ratio professeur/étudiants. Ici encore l'UQAM est depuis de nombreuses années en queue de peloton, chaque professeur devant assurer la formation et l'encadrement d'un plus grand nombre d'étudiants que ceux des autres institutions québécoises.

Les demandes des professeurs visent d'abord à défendre la qualité de l'enseignement dispensé à l'UQAM. Refuser ces demandes, comme le fait la direction actuelle, c'est condamner l'UQAM à devenir, à plus ou moins brève échéance, une université de seconde zone, que ne fréquenteront que les étudiants qui attendent d'être admis

dans une université mieux dotée par le gouvernement et, de ce fait, mieux cotée sur le «marché» de la diplomation.

## Une université à défendre

Depuis la fin de la crise immobilière, les administrateurs incompétents ont été indemnisés, les sociétés immobilières dédommagées, les firmes comptables grassement rémunérées, mais on tient encore et toujours la communauté universitaire responsable des problèmes de l'université. La direction semble en effet décidée à faire payer les professeurs en laissant se détériorer leurs conditions de travail. Du coup, ce sont aussi les conditions d'apprentissage de près de 40 000 étudiants qui se dégraderont, sans doute de manière irréversible. La menace qui plane sur l'UQAM est réelle. Si sa mission consiste depuis 40 ans à offrir une éducation supérieure de qualité à une population qui autrement en serait privée, rien n'indique que cette université libre et populaire sera encore demain en mesure de remplir ses engagements.

Cette grève, les professeurs ne la font pas le cœur léger, mais bien parce qu'ils considèrent que la direction refuse de discuter sérieusement avec eux, qu'elle s'est presque coupée de la communauté universitaire qu'elle doit pourtant représenter et qu'elle ne semble plus avoir à cœur de défendre les valeurs qui ont fait jusqu'ici le succès de l'UQAM. Après avoir accepté d'importantes concessions dans le contexte de la crise immobilière, après avoir porté à bout de bras un établissement qui souffre depuis des années du sous-financement gouvernemental, nous en sommes venus à la conclusion, difficile il est vrai, qu'il ne nous était plus possible de laisser sombrer l'université que nous aimons sans montrer l'ampleur de notre colère.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairendrée Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shicks (général), Philippe Pagnieu (pupitre), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Léguil (pupitre international), page éditoriale et cahier Perspectives: Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (caricaturiste), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Emille Folle-Boivin et Vincent Cauchy (copistes Internet), Annelie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Émond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Monon Derome (Montréal), Olivier Spéclier (Québec), Monique Bherer (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bosse, Manon Bolland, Marlène Côté, Richard Douangmala, Amélie Maltais, Claire Paquet, Ellyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# ACTUALITÉS

## CAISSE

SUITE DE LA PAGE 1

«coté AAA» par l'agence de notation DBRS, ce qui en faisait, du moins en théorie, un investissement moins risqué que si la Caisse avait acheté des obligations du gouvernement du Québec.

Les propos de M. D'Amours surviennent une semaine après ceux de Claude Garcia, un autre ancien membre du conseil qui, pour sa part, présidait le comité de vérification.

Le papier commercial (PCAA) que détenait la Caisse était adossé à des actifs et émis par des entités non bancaires. Il générait des rendements légèrement supérieurs aux bons du Trésor, et ce, grâce à des dettes de cartes de crédit, à des voitures de location et à des hypothèques. Il contenait aussi des composantes financières plus complexes, comme des «credit default swaps».

Le marché canadien du PCAA non bancaire, environ 35 milliards au total, a cessé de fonctionner en août 2007 lorsqu'une crise de confiance a fait en sorte que le bassin d'acheteurs s'est évaporé. Du jour au lendemain, les détenteurs étaient incapables de reprendre leurs billes. Il a été transformé en obligations à long terme.

### Solution de rechange aux bons du Trésor

Pour justifier ses 13 milliards en PCAA, soit le tiers du marché, la Caisse et son ex-président, Henri-Paul Rousseau, ont affirmé qu'en raison du remboursement de la dette à Ottawa, il y avait de moins en moins de titres gouvernementaux sur le marché et que la Caisse devait chercher ailleurs. Elle gérait environ 30 milliards en liquidités. D'autant plus qu'il n'y avait aucune limite à la quantité d'instruments financiers que la Caisse pouvait acheter sur le marché monétaire.

Au sujet de cette absence de plafond, y a-t-il déjà quelqu'un qui s'est posé des questions au comité de gestion des risques? «Avant août 2007, non», a dit M. D'Amours. Après cela, «on s'est engagé dans une revue des pratiques», a-t-il ajouté. Y a-t-il eu un manquement? «Je ne peux pas dire qu'il y a eu un manquement, mais il y a eu un regret par la suite.»

Depuis, un plafond a été mis en place, et une firme externe a procédé à l'examen des pratiques. Même s'il y avait eu un plafond à l'époque, selon M. D'Amours, «la Caisse aurait quand même acheté du PCAA». Il estime qu'il s'est dit «beaucoup de choses» au sujet du PCAA, du genre «on vous l'avait dit», et qu'«après les faits, les gens deviennent très bons pour analyser les risques».

«Compte tenu des circonstances, il y avait une saine diversification», a-t-il ajouté.

Le conseil d'administration de la Caisse est en reconstruction et un certain nombre de personnes dont le mandat était échu, dont M. D'Amours, n'en font plus partie. La semaine dernière, lui et M. Garcia ont reçu un appel téléphonique de la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, leur annonçant que leur mandat ne serait pas renouvelé. Un autre membre, Yvan Allaire, a appris la même nouvelle.

### Bras de fer à Québec

À Québec, la nomination de Michael Sabia à la présidence de la Caisse de dépôt, au terme d'un processus rapide qui a suscité un certain étonnement chez les observateurs et dans les coulisses des milieux d'affaires, a occupé une partie des débats à l'Assemblée nationale.

Ex-patron de BCE, Michael Sabia a une longue feuille de route comme administrateur mais n'a aucune expérience concrète en haute finance. Le nouveau président du conseil, Robert Tessier, a dit qu'il y avait deux personnes sur la courte liste mais qu'il n'a pas rencontré l'autre puisque la candidature de M. Sabia était de loin supérieure. M. Sabia a été embauché une semaine après l'embauche de M. Tessier.

Une des rumeurs qui courent dans les coulisses des milieux d'affaires veut que l'autre nom sur la liste — préparée par une firme de chasseurs de têtes — était celui de Luc Bertrand, président de la Bourse de Montréal, qui entend quitter son poste cet été.

Devant la rapidité du processus, le chef du Parti québécois, Pauline Marois, s'est demandé si la récente mise en garde de l'agence de notation Standard & Poor's concernant la stabilité à la direction de la Caisse «ne s'adressait pas au premier ministre puisque c'est lui qui s'ingère actuellement dans le processus de nomination à la Caisse».

Mme Marois a aussi demandé au premier ministre «s'il considère que M. Jean-Pierre Ouellet, nommé [au conseil d'administration de la Caisse] par son gouvernement, aurait dû se retirer du comité de sélection, considérant ses liens avec le seul candidat en lice». M. Ouellet a été haut dirigeant au Canadien National en même temps que M. Sabia, dans les années 90.

Qualifiant le choix de Michael Sabia de «mascardes», la chef péquiste a exigé une reprise du processus de sélection.

Le premier ministre Jean Charest a répondu en disant que le conseil d'administration de la Caisse avait bougé le plus vite possible. «Ils n'ont fait juste-ment que suivre ce que tout le monde demandait, y compris le chef de l'opposition officielle, qui demandait qu'on procède le plus rapidement possible», a-t-il dit.

Le député péquiste François Legault, critique en matière de finances, a ensuite demandé à Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de la Caisse, si celle-ci avait accepté «une commande politique de son premier ministre». «Je refuse ce jugement», a-t-elle répondu.

Le Devoir

## DÉCROCHAGE

SUITE DE LA PAGE 1

«Je regarde ce qui se passe ailleurs, dans une province voisine comme l'Ontario, où on a réussi à augmenter l'incidence de persévérance scolaire ou de diplomation de 69 à 77 % en à peu près quatre, cinq, six ans. Ailleurs, là où on a réussi, on a fait deux choses: d'une part, on a mobilisé l'ensemble de la communauté et d'autre part, on s'est donné une cible», a souligné M. Ménard, précisant que l'Ontario y a consacré 1,3 milliard en sept ans.

Au Québec, la mobilisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis 1995 a permis d'atteindre des résultats similaires, faisant passer le niveau de diplomation (après sept ans d'étude) de 66,2 % en 1991 à 76 % en 2008. On a notamment mené des campagnes intensives pour valoriser la persévérance scolaire sous le thème «chaque jeune a besoin d'encouragement chaque jour», les employeurs ont été sensibilisés à leur rôle pour contrer le décrochage, tout comme les décideurs locaux, les parents... Devant ces résultats probants, l'approche a «essaimé» dans 14 régions, a raconté, ému, le fondateur du CREPAS, Michel Perron. Il espère aujourd'hui faire un pas de plus et porter la mobilisation à l'échelle nationale.

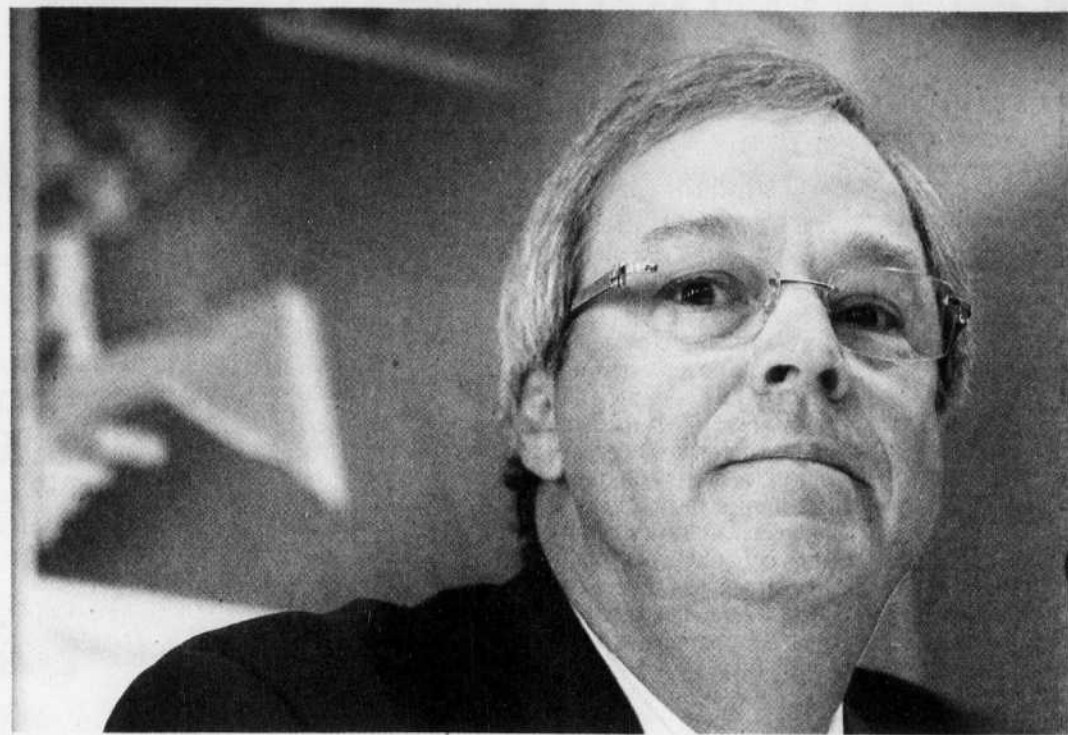
Le chercheur met cependant en garde contre la pensée magique: «Il faut se donner le temps de réussir. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il a fallu quatre ans avant de voir bouger l'aiguille.»

### Mobilisation et évaluation

Concrètement, le Groupe distribue des responsabilités à tous et chacun: philanthropes, État, organismes communautaires... Un mot d'ordre est cependant systématique: les effets bénéfiques des projets devront être mesurés et aucun programme ne sera lancé à grand déploiement avant que son efficacité soit assurée. «On a déjà joué dans ce film-là», laisse tomber M. Ménard.

D'entrée de jeu, une campagne de valorisation de l'éducation et de la persévérance devrait être lancée, ciblant non seulement les jeunes et leurs familles, mais aussi les employeurs.

La Fondation Lucie et André Chagnon semble quant à elle disposée à soutenir des instances régionales vouées à la mobilisation contre l'abandon scolaire. Pour l'heure, de telles instances, inspirées de l'expérience saguenéenne, vivent au gré des ententes de subventions. Une instance nationale de concertation sur la



Le banquier Jacques L. Ménard a présenté hier à Montréal le rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires du Québec.

persévérance scolaire s'ajouterait aussi.

L'intervention auprès des tout-petits est privilégiée, notamment en favorisant l'accès aux centres de la petite enfance. Au primaire, des projets-pilotes misant sur le dépistage précoce des difficultés d'apprentissage devraient être développés.

Le programme Agir autrement, dans lequel Québec investit plusieurs millions pour soutenir la réussite dans les écoles secondaires en milieu défavorisé devra quant à lui être «réaménagé» puisqu'il connaît pour l'heure des «succès variables». Les approches favorisant le mentorat ou le coaching semblent par ailleurs avoir donné ailleurs des résultats impressionnants dans les cas recensés par la firme de développement stratégique McKinsey, dont on pourrait s'inspirer. En outre, des projets d'intervention communautaires auprès des adolescents de quartiers défavorisés devraient être développés.

### Des cibles... bientôt

Réagissant au rapport, la ministre de l'Éducation a dû expliquer pourquoi son gouvernement ne s'était pas engagé, à ce jour, à atteindre des cibles de réduction du décrochage. Elle a soutenu qu'elle n'avait auparavant pas les moyens de les faire respecter, avant la récente adoption de la loi sur la gouvernance des commissions scolaires. «Si on n'a pas de cible, on est plus ou moins lié. Si on n'a pas de cible, on est plus ou moins investi, engagé», a-t-elle reconnu, promettant des mesures et des engagements ciblés sous peu, «en ligne et en lien avec les recommandations du rapport Ménard».

Elle reste toutefois vague sur les moyens financiers, rappelant que le gouvernement investit chaque année 841 millions pour prévenir le décrochage et 2,4 milliards pour soutenir les enfants en difficulté. «Ce n'est pas uniquement une question d'argent.»

Applaudissant le plan d'action, le porte-parole péquiste Pierre Curzi se demandait pourquoi il n'émanait pas du gouvernement. «Comment se fait-il que ce soit la société civile qui est obligée d'accoucher d'un plan d'action?» s'est-il interrogé, réclamant de nouveau la tenue d'une commission parlementaire.

Le porte-parole adéquate en matière d'éducation, Gérard Deltell, a lui aussi salué le rapport, tout particulièrement son approche basée sur des initiatives locales. Québec solidaire a pour sa part réclamé un sommet «le plus large possible».

C'est aussi ce que suggère la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui notait hier des «oublis» dans le rapport du «citoyen Ménard» telle la concurrence entre les systèmes privés et publics. La CSQ constatait aussi le peu de cas fait de la participation du personnel scolaire à la réussite éducative. «Le rapport semble oublier que l'école, cela se fait d'abord et avant tout à l'intérieur d'un établissement avec les élèves et le personnel», a affirmé le président de la CSQ, Réjean Parent.

La Fédération des commissions scolaires a quant à elle bien accueilli le rapport, tout particulièrement la proposition d'une campagne de valorisation de l'école publique. Le président, André Caron, s'est réjoui à l'idée que des acteurs des communautés viendront «en appui» aux énergies déployées à l'école.

Le Devoir  
Avec La Presse canadienne

## Très coûteux, le décrochage scolaire

CLAIRANDRÉE CAUCHY

À 20 ans, près du tiers des jeunes n'ont pas leur diplôme de secondaire, ce qui entraîne un coût de près de deux milliards pour la société.

La faible scolarisation se traduit par des salaires moins élevés, moins d'impôts payés, une moins bonne santé, une espérance de vie moindre, davantage de périodes de chômage, des risques de dépression plus élevés et une plus faible participation civique. Il est coûteux, le décrochage scolaire, rappelle le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires.

«C'est comme si le gouvernement signait chaque année une hypothèque de 1,9 milliard de dollars», peut-on lire dans le rapport rendu public hier. Cette somme équivaut aux taxes et impôts non perçus par l'État ainsi qu'aux dépenses sociales additionnelles associées à une moins bonne scolarisation. Chaque décrocheur (qui ne retourne pas à l'école par la suite) entraînerait ainsi un manque à gagner de 120 000 \$ pour le gouvernement.

«Agir [pour contrer le décrochage] coûte cher, mais ne pas agir coûterait nettement plus cher. C'est au-dessus de nos moyens», lance Jacques L. Ménard, à l'origine du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires.

## JOURNALISME

Il est encore trop tôt pour porter un jugement sur ce qui se passe, dit Jacques Godbout

SUITE DE LA PAGE 1

Derrière l'image se voulait une analyse critique de l'information il y a 30 ans. Derrière la Toile est plutôt un survol des bouleversements qui se produisent sous nos yeux, avec le déplacement de l'auditoire vers Internet, la baisse d'intérêt chez les jeunes envers le journal écrit, la «surinformation» provoquée par les nouvelles plateformes de diffusion, la façon dont les grandes entreprises tentent désespérément de s'adapter, le rôle des blogueurs, et ainsi de suite.

Si leur film ne semble pas porter de jugement, c'est tout simplement parce qu'«il est encore trop tôt pour porter un jugement» sur ce qui se passe, déclarait Jacques Godbout après la projection.

Se disant foncièrement optimiste, Florian Sauvageau ajoute que, «si le journalisme s'est adapté à la télévision, il peut s'adapter à Internet».

En 1978, tous les sondages indiquaient que le journaliste québécois le plus crédible auprès du public était Bernard Derome. Dans le nouveau film de Godbout et Sauvageau, l'ancien chef d'antenne de Radio-Canada témoigne: le Téléjournal, c'était alors la Bible, la grand-messe. Le bulletin de nouvelles télévisé indiquait clairement quelle information il fallait connaître. Au

jourd'hui, dit-il, «tout est devenu information».

Godbout et Sauvageau ne sont pourtant pas nostalgiques d'un âge d'or du journalisme. Le consultant Jeff Mignon soutient même dans leur film que l'âge d'or, c'est aujourd'hui, puisque «nous n'avons jamais eu autant d'outils pour faire le travail journalistique et pour le diffuser», dit-il.

Ces nouveaux outils commandent toutefois de nouvelles façons de faire. Le site Internet Cyberpresse veut maintenant carrément concurrencer les chaînes d'information continue. La rédactrice en chef de L'Actualité, Carole Beaulieu, explique que, si les jeunes désirent obtenir de l'information sur leurs cellulaires, il faut la leur livrer sur leurs cellulaires. Le publiciste Jean-Jacques Strélski croit que Le Devoir pourrait réussir son passage au journal Web en faisant valoir qu'il est «une des rares marques d'information indépendantes sur la planète».

### À la recherche de nouveaux revenus

Le patron de Quebecor, Pierre Karl Peladeau, résume bien les changements actuels: la fabrication traditionnelle de l'information est remise en question «par la gratuité et par l'instantanéité», dit-il.

«Pour que la presse soit indépendante, il faut qu'elle soit rentable», ajoute-t-il. C'est encore la presse écrite qui a les plus grosses ressources pour pro-

duire de l'information, remarque-t-il, et c'est souvent la presse écrite qui alimente les autres médias. Mais il se demande maintenant comment maintenir une structure d'information aussi coûteuse (l'entrevue avait été réalisée avant le déclenchement du conflit au Journal de Montréal).

Le journalisme cherche de nouveaux revenus pour se déployer, mais il doit aussi partager plus largement son rôle avec le public, qui se répand sur les blogues et les sites de journalisme citoyen. «Quand j'étais étudiant, dit le consultant Jeff Mignon, je pensais qu'un article était la fin de la discussion. Aujourd'hui, je pense que c'est le début de la discussion.»

En effet, alors que le journaliste «décidait de l'agenda» tout en étant dans sa tour d'ivoire, dit-il, il doit maintenant partager son territoire et son savoir avec le public.

Ce film stimulant sera présenté la semaine prochaine à l'Université Laval. Radio-Canada ou RDI prévoient le mettre en ondes dans les prochains mois. On espère qu'ils le feront le plus vite possible: le sujet est intéressant... et le film risque de se retrouver sur YouTube avant que la télévision publique ait le temps de dire ouf!

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Braill, St-Jovier de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390